

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 18 février 2025 / 19 chaâbane 1446 - N° 3766 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET AMI DE LA RÉVOLUTION FÉLIX LOUIS GIRO COLOZZI

Le président de la République présente ses condoléances

P. 3

ALGÉRIE - UE  
L'année 2025 sera une occasion "fondamentale" pour approfondir les relations bilatérales

P. 24

42<sup>e</sup> SESSION DU CMAI

M. Merad s'entretient à Tunis avec plusieurs de ses homologues

P. 24

## ALGÉRIE - AFRIQUE

# Les dirigeants africains félicitent le président de la République pour le succès "exceptionnel" du Mécanisme sous sa direction

Les dirigeants africains, réunis au sommet, les 15 et 16 février à Addis-Abeba, ont félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le succès "exceptionnel" obtenu par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) sous sa présidence. La Conférence "félicite le président du Forum du MAEP, S.E. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, pour l'excellente direction qu'il a donnée au MAEP et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction", ont-ils indiqué dans une déclaration publiée à la fin des travaux de leur sommet annuel. P. 3



## ÉNERGIE ET MINES

M. Arkab reçoit une délégation de l'organisation japonaise du commerce extérieur

P. 6

## HABITAT

Déclassement de terres agricoles pour la réalisation de logements "LPA" à Alger

P. 4

## ANP

Bechar : "Portes ouvertes" sur les Forces de défense aérienne du territoire

P. 8

## SANTÉ

ASTHME DE L'ENFANT

La pollution routière, responsable de 4 millions de nouveaux cas par an

Pp 12-13

## FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS - 17<sup>e</sup> J AUJOURD'HUI À 20H

USMA vs NC MAGRA

Les Rouge et Noir se méfient de NC Magra

Par F Yanis



P. 22

## SALON NATIONAL DU LIVRE À ORAN

Mise en avant de la formation des scénaristes pour l'adaptation des romans à l'écran

P. 16

## TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines lance l'offre "Hilal" à des prix compétitifs sur ses vols internationaux

P. 2

## TRANSPORT AÉRIEN

**Tassili Airlines lance l'offre "Hilal" à des prix compétitifs sur ses vols internationaux**

La compagnie nationale Tassili Airlines a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'offres de voyage exceptionnelles sur toutes ses lignes internationales, dans le cadre de l'offre "Hilal", et ce à des prix à partir de 199 euros ou 22.900 dinars algériens.

L'offre comprend une période de réservation allant du 1er février au 5 avril 2025 et une période de voyage du 22 février au 10 avril 2025, ajoute la même source, soulignant que les voyageurs bénéficieront de 10 kg de bagages à main (cabine) et de 30 kg de bagages enregistrés (jusqu'à deux pièces).

Pour plus d'informations et pour réserver, Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, invite les personnes intéressées à consulter son site web [www.tassiliairlines.dz](http://www.tassiliairlines.dz) ou à contacter son centre d'information et de réservation via le numéro 021 737 800.

## SÉISME

**Secousse tellurique de 3,0 degrés dans la wilaya de Médéa (CRAAG)**

Une secousse tellurique de magnitude 3,0 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche soir à 23h00 dans la wilaya de Médéa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 kilomètres au nord de la commune de Mihoub, précise la même source.

## ENERGIE

**Bechar : raccordement de 450 foyers au réseau de gaz naturel à Kenadza**

Plus de 450 foyers ont été raccordés lundi au réseau de distribution de gaz naturel, au chef-lieu de la commune de Kenadza (18 km au sud-ouest de Bechar). La mise en service du réseau a été supervisée par le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef.

L'opération a nécessité un financement de plus de 25 millions DA pour un réseau de distribution de 7,29 km linéaires, ont expliqué les responsables locaux de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Le projet, retenu dans le cadre des opérations d'amélioration des conditions de vie du citoyen et inscrit au titre des opérations financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a été concrétisé en 60 jours, sous la supervision technique des services compétents de la Sonelgaz, ont-ils expliqué. L'opération de raccordement de ces foyers au réseau de gaz naturel, entre dans le cadre des festivités commémoratives de la Journée nationale du Chahid (18 février), a-t-on fait savoir.

## BTPH

**Organisation de la première édition du salon du bâtiment "Builders confluence" du 22 au 25 février à Alger**

La première édition du salon du bâtiment "Builders confluence", dédié à la transformation numérique du secteur du BTPH en Algérie, sera organisée du 22 au 25 février courant à Alger, ont indiqué lundi dans un communiqué, les organisateurs de cet événement.

Placé sous le thème "la Révolution digitale et durable du BTPH en Algérie", le salon qui se tient à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) est organisé par Alternatives Urbaines Lab, Batimatec Expo et la startup BNI Solutions (Building Network Integral Solutions), sous le haut patronage du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Présenté comme un événement hybride et innovant, ce salon réunit les acteurs du BTPH (architectes, ingénieurs, promoteurs immobiliers, entrepreneurs, industriels et fournisseurs de matériaux) autour d'un objectif commun: "l'accélération de la transformation du secteur grâce au digital et à la durabilité", est-t-il souligné dans le communiqué.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES  
5 morts et 138 blessés le weekend dernier (Sûreté nationale)**

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 138 autres ont été blessées dans 116 accidents de la route survenus, le weekend dernier, en zones urbaines, indique, lundi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, précise la même source. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à "la prudence et au respect du code de la route", rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24/24 pour tout signalement.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE  
Un mort et 199 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Une personne est décédée et 199 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile.

L'accident mortel s'est produit dans la wilaya d'Alger suite à une collision entre un véhicule léger et une moto-cyclette à hauteur de la station-service de Bourouba, dans la daïra d'El Harrach, précise la même source.

Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour le sauvetage d'une famille composée de 4 personnes, intoxiquées par le monoxyde de carbone à l'intérieur de leur domicile dans la commune Bordj El Kiffan, déplorant toutefois le décès de deux personnes, une femme de 47 ans et un enfant de 8 ans, ajoute la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas de Bejaia, Oran, Médéa, Sétif et Constantine, ayant causé des brûlures à 3 personnes et des gênes et difficultés respiratoires à 6 autres personnes.

Le bilan de la Protection civile fait état en outre d'une explosion causée par une fuite de gaz dans un fastfood au centre-ville de Batna, causant des brûlures à une personne.

**CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES  
Ouverture à Alger d'une agence relevant de l'ETUSA**

Une agence de contrôle technique des véhicules, relevant de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a été ouverte, dimanche à Alger, pour recevoir les véhicules lourds et légers des particuliers et des entreprises, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Le coup d'envoi de cette agence s'est à la base de la maintenance de l'Etusa à Oued Smar, a été donné en présence du chargé de la gestion des affaires de la direction générale de la mobilité et de la logistique au ministère des Transports, du directeur des Transports de la wilaya d'Alger et du directeur général de l'ETUSA, ainsi que de ses cadres, ajoute la même source.

Il s'agit d'un nouveau service qui s'ajoute à la liste des activités de l'ETUSA dans le cadre de la diversification de ses offres et de ses missions traditionnelles liées au transport des personnes. Cette agence offrira des services de contrôle technique au profit des particuliers ou des entreprises pour différents véhicules (lourds et légers), précise la même source.

## TISSEMSILT

**Le village de l'artisanat de Sidi Slimane bientôt prêt**

ABED MEGHIT



La wilaya de Tissemsilt s'apprête à accueillir un nouvel espace dédié aux artisans et aux amoureux du patrimoine traditionnel.

Le village de l'artisanat de la commune de Sidi Slimane sera réceptionné au cours du 3ème trimestre de 2025, selon les déclarations de M. Khemissi Mechouk, directeur du tourisme et de l'artisanat.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans le programme de développement complémentaire accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur du secteur du tourisme dans la région.

Il vise à dynamiser l'activité artisanale locale et à renforcer l'attractivité touristique de la wilaya.

Le futur village de l'artisanat comprendra plusieurs ateliers dédiés aux métiers artisanaux artistiques, des espaces d'exposition pour la promotion et la vente des produits locaux, ainsi qu'un restaurant, un café et des aires de jeux pour enfants.

L'objectif est double : encourager l'entrepreneuriat artisanal et offrir un lieu de détente et de découverte aux habitants et visiteurs. « Ce projet contribuera à la création d'emplois pour les jeunes de la région et constituera une véritable destination touristique et de loisirs », a précisé M. Mechouk.

En parallèle, plusieurs autres initiatives sont en cours pour développer le secteur touristique à Tissemsilt. Parmi elles, l'aménagement de circuits touristiques environnementaux dans plusieurs communes, la mise en valeur d'un site thermal à El Melaab et la réhabilitation d'une zone d'expansion touristique à Tissemsilt. Ces projets devraient transformer la wilaya en un pôle touristique de premier plan, attirant non seulement les habitants locaux mais aussi ceux des régions voisines.

Avec ces nouvelles infrastructures, Tissemsilt ambitionne de s'imposer comme une destination incontournable pour les amateurs de nature, d'artisanat et de traditions.

## RELIZANE

**Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes à Ammi Moussa**

Une importante opération menée par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Ammi Moussa a permis de démanteler un réseau de trafic de substances psychotropes. Trois (03) individus ont été interpellés en possession de 200 capsules de Prégabatine, un psychotrope fréquemment détourné de son usage médical.

Lors de leur arrestation, les suspects détenaient également une arme blanche prohibée de type poignard ainsi qu'une somme d'argent provenant de la vente de ces substances illicites.

Les forces de l'ordre ont agi dans le cadre de leur mission de lutte contre le trafic de drogue et la criminalité.

Une fois les procédures judiciaires accomplies, les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ammi Moussa. Cette opération s'inscrit dans la politique de fermeté adoptée par les autorités pour lutter contre la prolifération des stupéfiants et assurer la sécurité des citoyens.

A. MEGHIT

## DÉCÈS DU MOUDJAHID ET AMI DE LA RÉVOLUTION

FÉLIX LOUIS GIRO COLOZZI

### Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, un message de condoléances à la famille du moudjahid et ami de la Révolution algérienne, Félix Louis Giro Colozzi, décédé à l'âge de 95 ans.

"A la famille du défunt Félix Louis Giro Colozzi, j'ai appris avec une profonde émotion le décès de l'ami de la Révolution, le regretté Colozzi Félix, qui a choisi, au lendemain du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, de rejoindre ses rangs, en tant que militant et moudjahid convaincu de la justesse de la lutte du peuple algérien contre la domination coloniale, endurant les affres des prisons de Serkadjid, de Lambèse et celles de France. L'Algérie qu'il avait choisie comme pays de résidence, l'a accueilli



et lui a attribué la nationalité, en lui permettant d'occuper d'importantes fonctions au sein d'institutions nationales, avec fierté et dignité", lit-on dans le message de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, je tiens à vous adresser ainsi qu'à tous les

moudjahidine qui l'ont côtoyé, mes sincères condoléances et mes plus profonds sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, et de vous prêter patience et réconfort", a ajouté le président de la République.

### ALGÉRIE - AFRIQUE

## L'Algérie se félicite de la classification par l'UA de l'esclavage, la déportation et la colonisation comme des crimes contre l'humanité



L'Algérie s'est félicitée lundi de l'adoption par la 38ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) de la décision relative à la classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des "crimes contre l'humanité et comme des génocides", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"L'Algérie se félicite de l'adoption, par la trente-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, de la décision portant classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des

crimes contre l'humanité et comme des génocides perpétrés à l'encontre des peuples africains", précise le communiqué du ministère.

"L'Algérie, qui a connu pendant cent-trente-deux ans de son histoire, les af-

fres et les horreurs d'une colonisation de peuplement unique en son genre, soutient avec force cette décision qui représente une étape majeure dans le processus de quête de reconnaissance, de justice et de réparation des crimes subis

par les peuples africains", poursuit le ministère.

Par ailleurs, "l'Algérie s'honneure d'avoir été mandatée par le Sommet africain, aux côtés de l'Afrique de Sud, du Togo et du Ghana, à l'effet d'assurer la mise en œuvre de cette décision sur le plan international", ajoute la même source.

"Comme demandé par ce Sommet, l'Algérie ne ménagera aucun effort à s'acquitter de cette mission avec tout l'engagement et toute la détermination qui puisent leur inspiration des sacrifices consentis par l'ensemble des peuples africains au service de la libération de leurs Etats et du recouvrement de leurs souverainetés et de leurs indépendances", conclut le communiqué.

### MAEP: les dirigeants africains félicitent le président de la République pour le succès "exceptionnel" du Mécanisme sous sa direction

Les dirigeants africains, réunis au sommet, les 15 et 16 février à Addis-Ababa, ont félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le succès "exceptionnel" obtenu par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) sous sa présidence.

La Conférence "félicite le président du Forum du MAEP, S.E. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, pour l'excellente direction qu'il a donnée au MAEP et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction", ont-ils indiqué dans une déclaration publiée à la fin des travaux de leur sommet annuel.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont, également, félicité le président de la République pour son "leadership éclairé du MAEP" et son "engagement indéfectible en fa-

veur de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance sur le continent".

Exprimant leur "grande reconnaissance" pour la contribution volontaire au MAEP d'un montant de 1 million de dollars américains faite par le président de la République, les dirigeants africains ont félicité, une nouvelle fois, le président Abdelmadjid Tebboune "pour cet engagement ferme visant à assurer la pleine appropriation du MAEP par les Etats membres".

Auparavant, la directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP, Marie-Antoinette Rose Quatre, a exprimé son "immense gratitude" à l'Algérie pour cette contribution pour soutenir le mécanisme, affirmant que ce geste témoigne du "dévouement indéfectible à l'Algérie à l'unité et à la coopération africaines".

"Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à l'Algérie pour sa confiance

dans le MAEP et pour son engagement indéfectible en faveur du panafricanisme, de la renaissance africaine et de la réalisation rapide des aspirations de nos peuples telles qu'énoncées dans notre Agenda 2063 de l'Union africaine", a-t-elle souligné, dans une déclaration à la presse lors de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente sur la contribution financière décidée par l'Algérie.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont exprimé, par ailleurs, leur "profonde gratitude" au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au président d'Ethiopie, Taye Atske Selassie, au président du Kenya, William Ruto et à celui de la Zambie, Haikainde Hichilema, pour leur "soutien indéfectible à la mise en place de l'Agence africaine de notation du crédit pilotée par le secteur privé et basée sur l'autofinancement".

### SOMMET DE L'UA

## Signature d'un mémorandum d'entente sur la contribution financière décidée par l'Algérie pour le MAEP

Un mémorandum d'entente sur la contribution d'un million de dollars décidée par l'Algérie au profit du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en vue de promouvoir la bonne gouvernance en Afrique a été signé dimanche à Addis-Abeba par la secrétaire d'Etat, auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri et la Directrice exécutive du Secrétariat continental du Mécanisme, Marie-Antoinette Rose Quatre, en marge des travaux du 38ème sommet de l'Union africaine (UA).

La signature du mémorandum d'entente intervient suite à l'annonce faite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du 34e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, tenu vendredi sous sa présidence, de soutenir ce mécanisme d'évaluation par une contribution volontaire d'un million de dollars.

La secrétaire d'Etat a réitéré, à l'occasion, l'engagement de l'Algérie en tant que membre fondateur du MAEP et sous la bonne direction du président de la République, à réactiver le mécanisme pour faire face aux défis de la gouvernance en Afrique, notamment la consécration de la suprématie de la loi, la lutte contre la corruption et la promotion des valeurs démocratiques.

Exprimant son "immense gratitude" à l'Algérie qui a décidé d'apporter une contribution volontaire pour soutenir le MAEP, Mme Rose Quatre, a affirmé que ce geste témoigne du "dévouement indéfectible de l'Algérie à l'unité et à la coopération africaines".

"Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à l'Algérie pour sa confiance dans le MAEP et pour son engagement indéfectible en faveur du panafricanisme, de la renaissance africaine et de la réalisation rapide des aspirations de nos peuples telles qu'énoncées dans notre Agenda 2063 de l'Union africaine", a-t-elle souligné, dans une déclaration à la presse.

Selon Mme Rose Quatre, la contribution du gouvernement algérien à cet instrument "permettra certainement au MAEP de s'acquitter de son mandat et d'obtenir des résultats tangibles".

### ALGÉRIE - ALLEMAGNE

## Le ministre de l'Education nationale reçoit l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Alger

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine éducatif.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère de l'Education nationale, a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine éducatif, en vue de la hisser au niveau des bonnes relations entre les deux pays.

Cette rencontre a été couronnée par la signature d'une "Déclaration d'intention commune", visant à promouvoir l'enseignement de l'allemand comme langue étrangère dans le cycle d'enseignement secondaire, et ce, dans le cadre du programme allemand: "les écoles, partenaires de l'avenir PASCH".

APS

## ALGER

**Le ministre de la Jeunesse annonce la création d'un comité national pour la réforme pédagogique du secteur**

ABED MEGHIT

Le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, également chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, a présidé ce lundi dernier, une réunion avec les directeurs des instituts nationaux de formation des cadres de la jeunesse sous tutelle. Cette rencontre, qui s'est tenue en présence de cadres de l'administration centrale, a été l'occasion de souligner l'importance du travail collaboratif en vue d'atteindre les objectifs stratégiques du ministère, notamment en matière de développement et d'amélioration du système de formation.

Dès l'ouverture de la réunion, le ministre a donné la parole aux directeurs afin qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations et propositions. Il a insisté sur l'importance de l'échange d'idées comme moteur du succès collectif et de l'évolution qualitative du système de formation. Selon lui, l'adaptation des méthodes et des contenus pédagogiques est essentielle pour préparer efficacement les jeunes aux nouvelles dynamiques de participation civique, sociale et économique que connaît le pays.

Dans ce cadre, M. Hidaoui a annoncé la création d'un Comité national pour la réforme pédagogique du secteur.

Ce comité sera chargé d'évaluer le système de formation en vigueur dans ces instituts et tiendra sa première réunion d'ici la fin de la semaine dans l'un des établissements du secteur. Un rapport détaillé devra être remis au plus tard le dimanche suivant. Le ministre a également mis l'accent sur l'importance d'une approche fondée sur des données précises et une vision prospective pour améliorer la performance du secteur.

Il a ainsi demandé la collecte exhaustive d'informations sur la formation, y compris le nombre de stagiaires, les spécialités disponibles, ainsi que les infrastructures et équipements existants. Ces données constituent une base essentielle pour évaluer les réalisations, améliorer l'efficacité des instituts et définir les priorités futures, en particulier dans les aspects pédagogiques et éducatifs. M. Hidaoui a réaffirmé son engagement en faveur d'une formation de qualité, visant à préparer une nouvelle génération de cadres compétents et qualifiés. Il a insisté sur la nécessité de moderniser les programmes et contenus pédagogiques pour les aligner sur les avancées technologiques et les évolutions du secteur de la jeunesse.

Il a également évoqué l'ouverture de nouvelles formations et spécialisations adaptées aux besoins émergents du domaine. Le ministre a assuré qu'il suivrait personnellement l'avancement des dossiers et des réformes engagées, afin de garantir un meilleur avenir aux jeunes cadres et de renforcer la performance des instituts de formation sous tutelle.

## ARMÉE

## Oran : journées d'information sur l'Ecole supérieure de l'Administration militaire

Les journées d'information sur l'Ecole supérieure de l'Administration militaire (ESAM) "Moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa" d'Oran ont débuté, lundi au Centre de communication régional "Chahid Boubnara Mohamed" de la 2ème Région Militaire à Oran.

Le Général-major Laafid Hassani, adjoint du commandant de la 2e Région Militaire, a présidé la cérémonie d'ouverture de ces journées d'information, qui se dérouleront sur quatre jours, en présence de colonels et officiers de l'Armée Nationale Populaire (ANP), de représentants des médias et d'étudiants universitaires.

Dans son discours, le Général-major Laafid, a indiqué que cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan de communication annuel de l'Armée Nationale Populaire 2024/2025 concernant ses structures de formation, est devenu une tradition instaurée par le haut commandement de l'armée afin de rapprocher

## HABITAT

## Déclassement de terres agricoles pour la réalisation de logements "LPA" à Alger

Un décret exécutif portant déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation de programmes de logements publics de type "promotionnel aidé" (LPA), au niveau de certaines communes de la wilaya d'Alger, a été publié au dernier numéro du Journal Officiel (JO).

Il s'agit du "décret exécutif n° 25-79 du 11 février 2025 portant déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation de programmes de logements publics et voies d'accès au niveau de la wilaya d'Alger", signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui.

Ce décret porte sur le déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation de programmes de logements de type "promotionnel aidé" au niveau de certaines communes de la wilaya d'Alger, ainsi que des voies d'accès à la cité des 6000 logements dans la commune de Mehelma. La superficie glo-



bale des parcelles concernées par ces projets est de l'ordre de 21 hectares, 78 ares et 86 centiaires", selon ce texte auquel est annexé la liste des communes de la wilaya d'Alger et les superficies des parcelles de terres agricoles concernées par l'opération de déclassement.

Cette liste comprend la réalisation des logements "LPA" dans les communes de Ain Taya, Bordj El Kiffan, Birtouta, Ouled Fayet, Birkhadem, Ain Bénian et Staoueli, ainsi que le projet de réalisation de voies d'accès à la cité des 6000 logements dans la commune de Mehelma.

## EDUCATION

## Sadaoui préside une conférence nationale consacrée à plusieurs dossiers du secteur

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale consacrée à plusieurs dossiers du secteur au cours de laquelle il a donné des instructions concernant les procédures de mise en œuvre des dispositions du décret exécutif portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale et du décret exécutif instituant le régime indemnitaire, en sus de l'organisation des examens du deuxième trimestre, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

Le ministre a inauguré la conférence qui s'est déroulée, dimanche, par visioconférence par "la valorisation des efforts consentis dans le domaine par tous les acteurs, en témoigne le rythme accéléré marquant l'actualisation des dossiers des fonctionnaires via la plateforme numérique, en prélude à l'application des dispositions des nouveaux statut particulier et régime indemnitaire", saluant "le haut degré de coordination entre les directeurs de l'Education et des contrôleurs budgétaires et inspecteurs de wilaya de la fonction publique pour une prise en charge optimale" de ce dossier.

Il a ordonné "une application rigoureuse et minutieuse de la circulaire régissant l'opération tout en veillant à la précision lors de la saisie et le contrôle des coordonnées des fonctionnaires", rappelant l'obligation d'effectuer toutes

les opérations via la plateforme numérique du système informatique du secteur, conformément à la politique d'Etat visant à appliquer les instructions et les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui insiste sur la numérisation.

Le ministre a enjoint aux directeurs de l'Education "d'accompagner ces procédures, en transmettant l'information aux fonctionnaires et leur permettant de s'enquérir des circulaires régissant les dispositions du statut particulier et du régime indemnitaire".

A cette occasion, le ministre a réitéré ses félicitations à tous les membres de la famille éducative, pour "leur contribution à la scolarisation des élèves et à la stabilité des établissements d'éducation", appelant tout un chacun à faire preuve de "vigilance et de disponibilité, et à poursuivre les efforts pour mener à bien le reste des travaux durant le deuxième trimestre, tout en veillant à une bonne organisation des examens trimestriels, et au parachevement de toutes les opérations y afférentes dans les délais".

S'agissant de la deuxième phase de l'élection des Commissions de wilaya et de la Commission nationale des œuvres sociales, lancée jeudi dernier, le ministre a donné des instructions pour "l'application stricte et rigoureuse des dispositions réglementaires prévues dans la circulaire régissant cette phase, qui verra l'élection des membres des

Commissions de wilaya des œuvres sociales, puis celle des présidents et vice-présidents des Commissions", ordonnant "de prendre, exclusivement, en considération les listes fournies par la plateforme numérique dédiée à cet effet".

Concernant les partenaires sociaux, le ministre a affirmé son ouverture à établir des canaux de communication avec ces derniers, en vue de l'amélioration des conditions des fonctionnaires et d'assurer le bon fonctionnement du secteur", soulignant l'engagement du ministère à protéger le droit des partenaires sociaux à exercer leur droit syndical en tout liberté, dans le cadre de la loi".

Le premier responsable du secteur a également insisté sur "l'application rigoureuse des dispositions de la loi 23-02 relative à l'exercice du droit syndical, autorisant le recours au droit à la grève, uniquement aux organisations syndicales représentatives, ayant obtenu la qualité de représentant en vertu d'une décision du ministère chargé du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, après avoir rempli la condition de 25% du total de la catégorie qu'elles représentent".

Il a, par ailleurs ajouté que "le recours des organisations syndicales non représentatives à la grève constitue une violation des dispositions de cette loi, les exposant, ainsi, aux mesures juridiques en vigueur".

l'institution militaire des citoyens, en particulier des jeunes, et de faire connaître le corps de gestion.

Il a souligné que cette manifestation vise à "renforcer les liens entre la population et l'institution militaire et à renforcer sa cohésion en ouvrant un espace de dialogue sérieux et en créant un environnement propice aux échanges, contribuant ainsi à véhiculer l'image exemplaire du professionnalisme de l'Armée Nationale Populaire et à faire connaître les nobles missions de ses différentes unités dans la défense de l'intégrité et de la souveraineté nationale".

Le Général-major Laafid a ajouté que cet événement constitue un lien direct entre le citoyen et l'institution militaire, offrant une fenêtre sur la réalité des forces armées, avec ses perspectives et espoirs, permettant à la société civile, dans sa diversité, de prendre conscience du bond qualitatif réalisé par le corps de gestion via

l'Ecole Supérieure de l'administration Militaire, et de mesurer le professionnalisme et la compétence de ses membres et cadres, ainsi que de découvrir les équipements actuellement en service dans les armes de soutien logistique.

De son côté, le Commandant de l'ESAM "Moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa", le Colonel Kouba Karim, a rappelé que "le degré de professionnalisme et d'excellence atteint par l'Armée Nationale Populaire nous impose, en tant qu'institution de formation, de concentrer nos efforts sur la communication avec les citoyens à travers les médias, conformément aux directives du Ministre délégué auprès du ministre de la Défense Nationale et chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, visant à renforcer le lien Armée-Nation".

A cette occasion, une présentation a été faite sur les spécialisations et la formation à l'Ecole Supérieure d'Administration Militaire, ainsi que sur les conditions d'ad-

mission. Les étudiants universitaires ont, ensuite, visité les différents ateliers pédagogiques, où ils ont pu découvrir les équipements et les moyens illustrant l'évolution et la modernisation du corps de gestion. Lors de la visite sur le terrain des différents ateliers, il a été précisé que cette école adopte le système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans la formation des officiers, soutenu par des stages dans les unités combattantes terrestres, navales et aériennes, ainsi que de soutien logistique, selon le parcours de formation, et par des visites d'études dans les institutions militaires ou au sein d'entreprises publics économiques. Il est à rappeler que l'Ecole Supérieure de l'administration Militaire a été créée en 1968 à Ben Aknoun (Alger) et transférée à Oran en 1975.

Elle a été renommée en l'honneur du Moudjahid Akhamouk Hadj Moussa en 2014.

APS

## KSAR-EL-BOUKHARI

### Prospection d'assiettes foncières et d'édifices pour abriter des structures administratives et techniques

Une opération de prospection d'assiettes foncières et d'identification d'édifices devant abriter les structures administratives de la wilaya déléguée de Ksar-El-Boukhari, au sud de Médéa, est "en cours", a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya de Médéa.

L'opération s'inscrit, a-t-on indiqué, dans le cadre du suivi de la disponibilité des structures qui vont accueillir les services administratifs et techniques de la nouvelle circonscription administrative de Ksar-El-Boukhari, promue en wilaya déléguée, fin décembre 2024.

Plusieurs réunions ont été tenues afin d'accélérer la mise en œuvre du plan d'aménagement de cette nouvelle circonscription administrative, en présence des responsables de différentes directions, telles que la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), des domaines, de



l'administration locale (DAL) et des collectivités locales, a-t-on signalé.

L'examen du plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) et des plans

d'occupation du sol (POS) de la commune de Ksar-El-Boukhari ou seront installées les structures administratives et techniques indispensables au fonctionnement de la wilaya déléguée, a-t-on précisé.

nouvelle circonscription administrative a été au menu de ces réunions, a-t-on fait savoir.

L'opération de prospection va permettre, selon les services de la wilaya, d'identifier les assiettes disponibles ou celles à créer à la faveur de la révision du PDAU de la commune de Ksar-El-Boukhari, de programmer de nouvelles constructions ou d'aménager des bâtisses déjà existantes qui vont accueillir les différentes structures administratives et techniques indispensables au fonctionnement de la wilaya déléguée, a-t-on précisé.

## MOSTAGANEM

### Un programme d'urgence pour le forage de 13 puits artésiens

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, récemment, d'un programme d'urgence pour renforcer l'approvisionnement en eau potable, à travers le forage de 13 nouveaux puits artésiens, pour une enveloppe budgétaire globale de 300 millions de dinars, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a rencontré dimanche dernier les responsables de l'Entreprise nationale de forage des puits d'irrigation pour étudier la possibilité de mettre en œuvre ce programme d'urgence visant à renforcer l'approvisionnement de la population en eau potable.

Dans cette optique, le wali a décidé de mobiliser cette entreprise pour réaliser ce projet, qui consiste à forer 13 puits artésiens répartis dans diverses

régions de la wilaya, soit une profondeur totale de 1.640 mètres, a ajouté la même source.

Le responsable de l'Exécutif local a instruit l'entreprise chargée du projet, dont le budget est estimé à 300 millions de dinars, "d'entamer sa mission dès ce lundi, en procédant à un inventaire pour définir les points de forage et les coordonnées spécifiques de ces puits artésiens", a précisé la même source.

La wilaya de Mostaganem mise sur ce projet pour résoudre les perturbations dans l'alimentation en eau, étant donné que l'approvisionnement en eau potable provenant du système MAO (réseau de distribution Mostaganem-Arzew-Oran), connaît des fluctuations dues à la baisse du niveau des barrages alimentant le réseau, notamment le barrage de Oued Chlef et le

barrage de Kerra.

A noter que durant l'année 2024, neuf nouveaux puits artésiens ont été forés dans le cadre du programme sectoriel des ressources en eau pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de 12 localités situées dans les communes de Fornaka, El-Hassiane, Aïn Nouisy dans la plaine de l'Ouest, ainsi que les communes de Bouguirat, Saf-Saf et Mansoura dans le plateau de Mostaganem.

Par ailleurs, au cours des années 2023 et 2024, sept autres puits ont été réalisés dans les communes de Mansoura, Souaflia, Aïn-Sidi Cherif, Mesra, Saf-Saf, Fornaka, au profit des habitants de sept localités isolées, tandis que six autres puits ont été réhabilités à Kkeiredine, Fornaka et Bouguirat, a-t-on ajouté de même source.

## TIARET

### Inauguration de deux centres de stockage de céréales

Deux centres de stockage de céréales ont été inaugurés lundi à Tiaret, dans le cadre des célébrations de la Journée du Martyr, coïncidant avec le 18 février de chaque année.

Dans une déclaration à la presse, l'inspecteur général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Nadjib Zerouki, qui a supervisé l'inauguration du premier centre de stockage "El-Ayech Mohamed", dans la commune de Sébaïne, a affirmé que "la wilaya de Tiaret a pris l'initiative en livrant les premiers centres communautaires à l'échelle

nationale, ce qui témoigne de la volonté et de la coordination aux niveaux central et local pour la réalisation de ces projets, qui visent à garantir la sécurité alimentaire". Le second complexe inauguré dans la ville de

Tiaret portant le nom de "Missoum Mohamed", fait partie d'un total de 11 structures similaires dont a bénéficié la wilaya, avec une capacité de stockage totale atteignant 550.000 quintaux, souligne-t-on. Ces centres seront réceptionnés, avant la fin du mois de mars prochain, "ce qui portera la capacité de stockage de la wilaya à 4,2 millions de

quintaux, après la livraison d'un silo métallique de 200.000 quintaux dans la commune de Mechra-Sfa, et la réalisation d'un autre silo à Aïn-Bouchrif d'une capacité de 1 million de quintaux", a-t-on indiqué.

Lors de l'ouverture de la troisième édition du Salon national des équipements et du matériel agricoles, de l'élevage, des industries de transformation et du froid, M. Zerouki a souligné que "l'objectif de cet événement est d'offrir aux acteurs du secteur l'opportunité de se rencontrer et d'échanger des idées, notamment avec les bureaux d'études et les

centres de recherche, afin de contribuer à l'orientation et de mettre en lumière les efforts déployés sur le terrain". Ce Salon de trois jours réunit 43 exposants spécialisés dans la production et la commercialisation de matériel agricole, tels que des tracteurs, des moissonneuses-batteuses, des équipements d'irrigation, des appareils de réfrigération et de mise en conserve, ainsi que dans la production de lait et de ses dérivés, outre les pépinières, l'élevage avicole, des institutions financières et des dispositifs de soutien dédiés au financement des projets agricoles.

## SKIKDA

### Une production de 200.000 qx de pomme de terre d'arrière-saison attendue

La production de pomme de terre d'arrière-saison devrait atteindre les 200.000 qx au titre de l'actuelle campagne agricole, a indiqué, lundi, le directeur des Services agricoles (DSA), Rabie Hamzaoui.

La récolte "débutera le mois de mars avec des rendements attendus oscillant entre 200 et 210 quintaux par hectare",

a indiqué le responsable à l'APS, notant que la superficie dédiée à ce tubercule est de 1.039 hectares, dont 80 % est localisée dans la région de Ben Azzou. Le reste se répartit entre les communes d'Emdjez Edchich, de Salah Bouachaour et de Ramdane-Djamel. M. Hamzaoui a attribué "l'abondance" de la production de cette année à "l'amé-

lioration de l'irrigation agricole qui contribue de manière significative à l'augmentation de la production". La DSA s'emploie à fournir un soutien logistique et technique aux agriculteurs afin de les encourager à s'engager dans l'effort national visant à assurer la sécurité alimentaire, a conclu le responsable.

## TISSEMSILT

### Le village de l'artisanat de Sidi Slimane bientôt prêt

#### ABED MEGHIT

La wilaya de Tissemsilt s'apprête à accueillir un nouvel espace dédié aux artisans et aux amoureux du patrimoine traditionnel.

Le village de l'artisanat de la commune de Sidi Slimane sera réceptionné au cours du 3ème trimestre de 2025, selon les déclarations de M. Khemissi Mechouk, directeur du tourisme et de l'artisanat. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le programme de développement complémentaire accordé par le président de la République, Abdellatif Tebboune, en faveur du secteur du tourisme dans la région. Il vise à dynamiser l'activité artisanale locale et à renforcer l'attractivité touristique de la wilaya.

Le futur village de l'artisanat comprendra plusieurs ateliers dédiés aux métiers artisanaux artistiques, des espaces d'exposition pour la promotion et la vente des produits locaux, ainsi qu'un restaurant, un café et des aires de jeux pour enfants.

L'objectif est double : encourager l'entrepreneuriat artisanal et offrir un lieu de détente et de découverte aux habitants et visiteurs. « Ce projet contribuera à la création d'emplois pour les jeunes de la région et constituera une véritable destination touristique et de loisirs », a précisé M. Mechouk.

En parallèle, plusieurs autres initiatives sont en cours pour développer le secteur touristique à Tissemsilt. Parmi elles, l'aménagement de circuits touristiques environnementaux dans plusieurs communes, la mise en valeur d'un site thermal à El Melaab et la réhabilitation d'une zone d'expansion touristique à Tissemsilt.

Ces projets devraient transformer la wilaya en un pôle touristique de premier plan, attirant non seulement les habitants locaux mais aussi ceux des régions voisines. Avec ces nouvelles infrastructures, Tissemsilt ambitionne de s'imposer comme une destination incontournable pour les amateurs de nature, d'artisanat et de traditions.

## MASCARA

### Plus de 288.000 quintaux d'olives récoltés

La wilaya de Mascara a réalisé une production de plus de 288.000 quintaux d'olives, durant la campagne de récolte pour la saison agricole en cours 2024-2025, a-t-on appris, lundi, du directeur des services agricoles, Mohamed Amine Djebiri.

Lors de la campagne de récolte, récemment achevée, plus de 288.000 quintaux d'olives ont été produits sur une superficie totale de 14.560 hectares, avec un rendement moyen d'environ 19 quintaux à l'hectare, a souligné M. Djebiri à l'APS.

La production oléicole, au cours de cette campagne, a enregistré une "baisse significative" par rapport à la campagne de l'année précédente, durant laquelle près de 570.000 quintaux d'olives ont été récoltés, selon le même responsable.

Cette diminution de la production a été attribuée aux conditions climatiques "peu favorables", notamment une vague de chaleur, des vents chauds et une forte humidité, surtout durant les mois de juillet et août de l'année précédente, ce qui a endommagé un nombre "conséquent" d'oliviers dans la région.

A cela s'ajoute la baisse de son niveau due à la faible pluviométrie.

Durant cette saison, plus de 277.000 quintaux d'olives ont été destinés à la production d'olives de table, tandis que 10.300 quintaux ont été consacrés à la production d'huile d'olive.

Dans le cadre de l'augmentation des surfaces cultivées en oliviers dans la wilaya, le même responsable a indiqué qu'au cours de la saison agricole en cours, plus de 730 hectares de jeunes oliviers ont été plantés, principalement dans les zones montagneuses de la wilaya.

La culture de l'olivier est largement répandue dans la wilaya de Mascara, notamment dans les régions de Sig et El-Hebira, dans les communes de Sig, Ain Dhoran, Mohammadia, Sidi Abdelloumouen, Bouhenni et El-Ghomri.

APS

## ENERGIE ET MINES

**M. Arkab reçoit une délégation de l'organisation japonaise du commerce extérieur**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, une délégation de l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO), pour examiner les voies et moyens du renforcement de la coopération entre les deux pays dans ce secteur et de l'élargissement de ses perspectives, indique un communiqué du ministère.

La rencontre avec la délégation japonaise, conduite par le directeur général de JETRO-Europe, Akihiko Tamura, s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassâa et de plusieurs cadres du ministère. Étaient également présents à la rencontre, l'ambassadeur du Japon en Algérie, les représentants de 15 entreprises japonaises, dont JGC, Mitsubishi, Kawasaki Heavy Industries, Hitachi High Tech et trois instances officielles et financières, notamment l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et la Japan Bank for International Cooperation (JBIC). Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué "les relations historiques et privilégiées" entre l'Algérie et le Japon dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, insistant sur l'importance de renforcer cette coopération et d'élargir ses perspectives, à travers l'exploration des opportunités disponibles dans ces domaines, selon la même source. A l'entame de la rencon-

tre, le ministre d'Etat a présenté une vue d'ensemble sur le secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en Algérie, passant en revue les grandes lignes du programme de développement du secteur, englobant les nouveaux cadres juridiques et réglementaires dans le secteur des hydrocarbures et des mines. Ces amendements visent à drainer les investissements étrangers et à renforcer les partenariats stratégiques dans les différents domaines du secteur, ajoute M. Arkab, mettant en avant les "grandes opportunités" de coopération entre les sociétés algériennes et japonaises dans le domaine de l'énergie et du gaz, notamment en matière de prospection et de développement des hydrocarbures, de pétrochimie et de réduction des émissions de gaz et de l'empreinte carbone.

Le ministre d'Etat a, par là même, évoqué les opportunités offertes en matière de production, de transport et de transformation de l'électricité, selon le communiqué. L'accent a également été mis sur les grandes potentialités dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque et l'hydrogène vert, ainsi que sur le

programme national de dessalement de l'eau de mer, "qui constitue l'une des priorités de l'Algérie à court et à moyen terme", en sus de l'industrie locale des équipements dans ce domaine. Concernant le secteur minier, le ministre d'Etat a insisté sur la nécessité de développer les ressources minières de l'Algérie, invitant "les sociétés japonaises à investir dans ce secteur, particulièrement dans le fer, le phosphate, le zinc, les minéraux stratégiques et les terres rares".

Il a en outre souligné l'importance

du transfert des connaissances et de la

formation dans les domaines de la re-

cherche, de l'exploration et de la valo-

risation des ressources minières. Pour

sa part, la délégation japonaise s'est

dite satisfaite de la qualité des relations

bilatérales, affichant l'intérêt des en-

treprises japonaises pour l'investissem-

ent en Algérie, grâce au climat d'investissement favorable.

Il a été également convenu de "tenir

des rencontres et des réunions avec

Sonatrach et Sonelgaz pour approfondir

les concertations et les discussions

sur des projets concrets en vue d'ex-

ploiter les opportunités disponibles et

sceller des partenariats d'investisse-

ment mutuellement bénéfiques".

## INVESTISSEMENT

**AAPI : plus de 700 projets d'investissement déclarés depuis début 2025 (Rekkache)**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 700 projets d'investissement, depuis le début de l'année en cours, d'une valeur de plus de 889 milliards de DA, a annoncé, lundi à Alger, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, prévoyant une hausse du nombre des projets à la faveur du retour de la confiance des investisseurs dans le climat des affaires en Algérie.

"Le nombre des projets d'investissement enregistrés au niveau des guichets de l'AAPI, depuis le début de l'année en cours jusqu'au 15 février courant, s'élève à 743 projets d'un montant déclaré de plus de 899 milliards de DA", a déclaré à la presse M. Rekkache, en marge des travaux d'une rencontre organisée par l'AAPI et la Délégation de l'Union européenne (UE)

en Algérie sur "Les zones économiques spéciales comme outil d'attraction des investissements en Algérie".

Ces projets permettront la création de près de 21,900 postes d'emploi, selon les engagements de leurs porteurs, a fait savoir le DG qui a précisé que parmi ces projets, 11 sont des projets étrangers (dont trois investissements étrangers directs et huit en partenariat avec des investisseurs algériens).

Parmi ces projets figure un projet d'investissement omanais pour la fabrication automobile de la marque sud-coréenne "Hyundai", a-t-il ajouté. M. Rekkache a attribué ce bilan "positif" au climat d'affaires qui connaît "un dynamisme" au cours des trois dernières années, traduit par "le processus ascendante des investissements de qualité", source de

richesses et d'emplois dans différentes wilayas du pays". Ce bilan est le fruit de "de la vision stratégique des hautes autorités à travers les réformes profondes mises en place, notamment les textes législatifs et réglementaires, dont les lois relatives à l'investissement, aux zones franches et au foncier économique, ce qui a contribué au retour de la confiance auprès des investisseurs", ajoute l'intervenant.

A cela s'ajoute la création de pôles industrielles spécialisés dans plusieurs régions, selon le DG de l'AAPI qui a fait état de la création d'un pôle spécialisé dans l'industrie du cuir dans la wilaya de Médéa, d'un autre dans l'industrie du textile dans la wilaya de Relizane et d'un autre dans les articles scolaires dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Concernant la rencontre, M. Rekkache a précisé

qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération lancé par la Mission de l'UE en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, visant à promouvoir les investissements européens directs en Algérie.

A noter que cet événement qui a vu la présence d'ambassadeurs des pays de l'UE à Alger, de représentants de plusieurs secteurs ministériels, de représentants d'instances nationales et d'experts algériens et étrangers, a permis aux experts algériens et européens de présenter plusieurs interventions portant sur les mécanismes du renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et les pays européens dans les domaines mutuellement bénéfiques.

startups. Il a également salué le rôle pionnier de la jeunesse algérienne de la diaspora, soulignant leur alignement avec la dynamique nationale soutenue par une forte volonté politique.

Leur participation accrue dans divers domaines institutionnels et économiques est perçue comme un levier essentiel pour la croissance et la prospérité de l'Algérie. Enfin, cette rencontre a permis de passer en revue les efforts du gouvernement et les différentes mesures mises en place pour favoriser cet élan entrepreneurial.

Les discussions ont été enrichies par les propositions et visions des jeunes participants, apportant ainsi une contribution précieuse aux stratégies en cours pour moderniser l'écosystème des affaires en Algérie.

**UN FORUM VIRTUEL POUR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE EN ALGÉRIE La Diaspora Jeunesse en Action****ABED MEGHIT**

M. Sofiane Chaïb, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, a pris part à une rencontre organisée par la Commission de coopération et des relations internationales du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

L'événement, qui s'est tenu à l'école nationale polytechnique d'El Harrach, a marqué le lancement officiel d'un groupe de réflexion thématique virtuel sur « L'environnement des affaires et les startups en Algérie ».

Aux côtés de M. Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse, ainsi que de M. Nouredine Wahid, ministre de l'Économie de la connais-

## ASSURANCES

**CAAR: mise en œuvre d'une feuille de route de digitalisation pour améliorer la qualité des services**

La Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), a mis en œuvre une feuille de route de digitalisation qui permettra d'améliorer la qualité de ses services au profit de ses clients, a indiqué son directeur général, Hacène Ouberrane.

S'exprimant lors d'une journée d'information organisée par la CAAR au profit de ses partenaires et clients, M. Ouberrane a indiqué que l'entreprise a mis en place un plan stratégique à moyen terme basé sur la réorganisation et le renforcement de la fonction commerciale, l'innovation par la recherche et le développement, ainsi que la digitalisation, dans l'objectif d'améliorer ses prestations de services au profit de ses clients.

Il a expliqué que ce plan est axé sur l'accompagnement technique des assurés pour une meilleure évaluation des risques, le renforcement des activités de contrôle interne et une feuille de route de digitalisation qui s'étale jusqu'au 2026 et qui permettra la transformation digitale de la CAAR.

M. Ouberrane a rappelé que la compagnie avait lancé de nouveaux produits d'assurances qui commencent, selon lui, à prendre place sur le marché notamment pour ce qui est de l'assurance crédit-fournisseur, dédiée aux entreprises qui souhaitent se protéger contre le risque d'impayés de leurs clients.

S'agissant du chiffre d'affaires de la CAAR en 2024, il a été de 15,3 milliards de DA, en légère baisse (3%) par rapport à l'année précédente. Pour sa part, le directeur des finances et gestion des actifs au sein de la compagnie, Abderahmane Henni, a affirmé que la CAAR est un acteur actif sur le marché des valeurs du trésor en matière d'indemnisation, avec un portefeuille constitué d'une panoplie de clients de différentes tailles, notamment les grands investisseurs dans le secteur public et privé, avec un encours dépassant les 50 milliards de dinars.

Intervenant lors de cette journée d'information, le directeur Risque-management et conformité, Tarik Rahmoun a présenté le nouveau produit de la CAAR, l'assurance-crédit-fournisseur qui "offre une sécurité financière accrue et permet aux entreprises de se concentrer sur le développement de leurs entreprises".

Elle permet une indemnisation substantielle des pertes, accompagnée de possibilités de financement des opérations de financement du cycle d'exploitation de l'assuré". Le contrat d'assurance crédit-fournisseur "permet de gérer plus efficacement le chiffre d'affaires à crédit, de sécuriser les flux de trésorerie, tout en bénéficiant d'une indemnisation substantielle des éventuelles pertes subies", a-t-il soutenu.

De son côté, le directeur général de CAARAMA assurance, Mounir Ghernouti, a indiqué, pour sa part, que l'entreprise a réalisé, en 2024, un chiffre d'affaires de 2,37 milliards de DA (+ 12%), avec une part de marché de 13%. Les indemnisations de la société étaient de 1,35 milliard de DA en 2024, selon lui.

## ENERGIE

**Algeria Bid Round 2024: prorogation du délai de dépôt des offres au 17 juin (Alnaft)**

Le délai de dépôt des offres dans le cadre de l'appel à concurrence 2024 "Algeria Bid Round 2024" a été prorogé au 17 juin, a annoncé lundi l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) dans un communiqué.

"Alnaft informe les candidats intéressés que le délai de dépôt des offres dans le cadre de l'appel à concurrence 2024, Algeria Bid Round 2024, initialement fixé au 15 avril 2025, est reporté au 17 juin 2025", est-il indiqué dans le communiqué.

L'agence explique cette décision par le besoin d'accorder aux compagnies pétrolières participant à l'Algeria Bid Round 2024 un délai raisonnable pour l'examen des données, qui leur ont été complétées".

Elle vise également à "permettre la participation des compagnies pétrolières ayant manifesté tardivement leur intérêt, permettre à Alnaft de promouvoir davantage l'Algeria Bid Round 2024 et d'attirer d'autres candidats, et assurer ainsi des conditions optimales pour la réussite de cet appel à concurrence".

Pour rappel, cet appel pour l'investissement dans le secteur du pétrole et du gaz, propose six zones d'exploration: "EL M'zaid El Kebir" dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El Ménia, "Aharz" (wilaya d'Illizi), "Reggane" (wilaya d'Adrar), "Zerfa" (wilayas d'Adrar et d'In Salah), "Toual" (wilaya d'Ouargla et Illizi) et "Guern EL Guessa" (wilaya de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun).

Les projets en question permettront à l'Algérie de renforcer ses capacités de renouvellement des réserves et d'augmenter sa production à court et moyen terme, ce qui permettra de renforcer son rôle important dans l'approvisionnement des marchés énergétiques mondiaux.

## ESPAGNE

**La dette publique s'établit à 101,8% du PIB en 2024**

La dette publique de l'Espagne a de nouveau reculé l'an dernier pour s'établir à 101,8% du Produit intérieur brut (PIB), grâce à la forte croissance économique enregistrée par le pays, a annoncé lundi la Banque d'Espagne.



Ce résultat est meilleur que l'objectif du gouvernement de gauche espagnol, qui s'était engagé auprès de ses partenaires européens à ramener le ratio de dette publique à 102,5% au 31 décembre, contre 105,1% fin 2023.

Selon la Banque d'Espagne, la dette de l'ensemble des administrations publiques espagnoles, mesurée selon les critères de Maastricht, s'est établie au total à 1.622 milliards d'euros fin décembre. En valeur absolue, ce niveau est supérieur de 2,9% à celui de la fin de l'année 2023.

Mais rapportée au PIB espagnol, elle a reculé de 3,3 points de pourcentage, pour atteindre 101,8%, précise

l'organisme monétaire. Le reflux de la dette espagnole s'explique par la forte croissance économique du pays, qui a atteint 3,2% l'an dernier, soit 4,5 fois plus que la moyenne de la zone euro (0,7%).

Cette dynamique a permis de stimuler les recettes fiscales et de compenser l'impact des dépenses engagées par l'exécutif pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages depuis 2022. La dette publique espagnole, l'une des plus élevées d'Europe, avait atteint un pic de 124,2% en mars 2021 en raison des dépenses engagées pour soutenir l'économie face à la crise de Covid-19. Elle

n'a cessé depuis de reculer. Le Premier ministre, Pedro Sanchez, a promis de poursuivre les efforts de réduction de la dette publique cette année, à la faveur d'une croissance attendue à 2,6% par le gouvernement. Il s'est également engagé à réduire le déficit public, soit la différence entre les recettes et les dépenses d'un pays, qui doit être ramené à 2,5% du PIB cette année, après 3% attendus en 2024. En vertu du pacte de stabilité européen, la dette publique des Etats membres doit rester en théorie inférieure ou égale à 60% du PIB, et le déficit public ne doit pas dépasser 3% du PIB.

## SUISSE

**Ralentissement de la croissance en 2024 à 0,8%**

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a progressé de 0,8% sur l'ensemble de l'année 2024, en recul par rapport à la croissance de 1,2% enregistrée en 2023, selon une première estimation publiée lundi par le ministère de l'Economie.

Au seul quatrième trimestre, le PIB s'est redressé progressant de 0,4% après un ralentissement au troisième trimestre, selon la même source. Ce chiffre se situe dans la fourchette haute des prévisions des économistes interrogés par l'agence suisse AWP,

qui oscillait entre 0,1% et 0,4%.

Le ministère précise qu'il s'agit d'estimations sur la base de données provisoires. Il doit publier des chiffres plus détaillés le 27 février. L'an passé, l'économie suisse avait été freinée par la conjoncture mitigée observée chez des partenaires commerciaux importants, selon le ministère de l'Economie.

Elle avait débuté l'année sur une note timide avec une croissance de 0,1% au premier trimestre, avant de connaître une accélération au deuxième trimestre

qui avait porté la croissance à 0,4%, suivie par un ralentissement à 0,2% au troisième trimestre.

D'après les relevés de l'office fédéral de la douane publiés fin janvier, les exportations de la Suisse ont grimpé de 3,2% en 2024 à 282,9 milliards de francs suisses (299,5 milliards d'euros).

Mais leur croissance a reposé principalement sur la chimie et la pharmacie, le premier secteur d'exportation du pays alpin, masquant un recul dans l'industrie, qui a pâti d'une baisse de la demande ve-

nant notamment d'Allemagne, le premier partenaire commercial de la Suisse en Europe.

Après avoir battu record sur record trois années de suite, l'horlogerie s'est également inscrite en recul, en raison d'une baisse de la demande pour les produits de luxe en Chine.

Mi-décembre, le ministère de l'Economie avait abaissé ses prévisions de croissance (hors événements sportifs) pour 2024 à 0,9% (contre 1,2% auparavant), ainsi que pour 2025 à 1,5% (contre 1,6% précédemment).

## PÉTROLE

**Le Brent frôle les 75 dollars**

Les cours de pétrole ont enregistré lundi matin une légère progression sur les bourses mondiales. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, prend 0,25% à 74,93

dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, gagne 0,27% à 70,93 dollars. Selon les analystes, les acteurs du marché pétrolier restent at-

tentifs aux évolutions concernant un potentiel accord de paix entre la Russie et l'Ukraine, susceptible d'atténuer les sanctions perturbant les chaînes d'approvisionnement mondiales.

## JAPON

**La croissance ralentit fortement de 0,1% en 2024**

Le Japon a vu sa croissance économique s'esouffler fortement en 2024, tombant à 0,1% contre 1,5% l'année précédente, en dépit d'un sur-

saut plus fort qu'attendu au quatrième trimestre sur fond de vigoureuses mesures de relance lancées par Tokyo.

Selon une première es-

timation officielle publiée lundi par le gouvernement, le produit intérieur brut (PIB) de la quatrième économie mondiale a progressé de 0,7% au qua-

trième trimestre 2024, accélérant par rapport à la croissance de 0,4% enregistrée au troisième trimestre, et supérieur aux prévisions des analystes.

**MARCHÉS BOURSIERS**  
**Les marchés en Asie hésitent face aux incertitudes commerciales**

Les Bourses asiatiques peinent à se trouver une direction lundi, les marchés s'interrogeant sur la concrétisation incertaine des menaces douanières de Donald Trump. A la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei grappillait 0,07% à 39.178,87 points, et l'indice élargi Topix gagnait 0,29% à 2.767,45 points.

A Séoul, l'indice Kospi grimpait de 0,71%. Les investisseurs digèrent les menaces du président américain Donald Trump d'imposer des droits de douane "réciproques" tous azimuts, au risque de déstabiliser le commerce mondial.

En Asie, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande ou encore le Vietnam pourraient voir les taxes douanières américaines à leur encontre fortement relevées, selon la banque nippone MUFG.

La perspective de droits de douane immédiats, susceptibles d'alimenter l'inflation aux Etats-Unis et donc de pousser la banque centrale américaine à maintenir plus longtemps ses taux d'intérêts élevés, a initialement nettement soutenu le dollar.

Mais face au flou entourant désormais les projets de Donald Trump, l'élan s'est essoufflé et le dollar se retrouve sous forte pression: il reculait de 0,33% face à la monnaie japonaise lundi vers 02H00 GMT, à 151,79 yens pour un dollar -pesant sur les titres des groupes exportateurs à la Bourse de Tokyo.

À la Bourse de Hong Kong vers 02H00 GMT, l'indice Hang Seng cédait 0,15% à 22.587,39 points. En Chine continentale, l'indice composite de Shanghai perdait également 0,45% et celui de Shenzhen, dopé par les valeurs tech, grimpait en revanche de 0,38%.

**MONNAIES**  
**Le dollar stable face à l'euro**

Le dollar patine lundi, dans un contexte d'incertitudes accrues sur les droits de douane et donc sur l'inflation aux Etats-Unis, et à la veille de pourparlers entre représentants américains et russes sur l'Ukraine en Arabie saoudite. Vers 11H15 GMT, le billet vert grappillait tout juste 0,04% face à la monnaie unique européenne, à 1,0487 dollar pour un euro, et cédait 0,14% à la livre, à 1,2605 dollar pour une livre.

Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, évolue depuis vendredi à des niveaux auxquels il n'était pas tombé depuis mi-décembre.

Lundi, le billet vert est encore "plombé" par la faiblesse des chiffres des ventes au détail aux Etats-Unis", publiés en fin de semaine dernière, "et par l'absence de mesures immédiates suivant l'annonce du président Donald Trump sur des droits de douane réciproques", qui ne sont pas prévus avant avril, ont constaté des analystes.

Une hausse des droits de douane peut pénaliser les économies américaine et mondiale.

Mais elle est aussi susceptible de doper l'inflation aux Etats-Unis, ce qui peut pousser la banque centrale américaine (Fed) à maintenir des taux élevés plus longtemps.

La monnaie japonaise progressait pour sa part nettement, prenant 0,41% à 151,68 yens pour un dollar.

Selon une première estimation officielle publiée lundi par le gouvernement nippon, le produit intérieur brut (PIB) du Japon a quasi-stagné l'an dernier.

Mais au quatrième trimestre, le Japon a enregistré une croissance économique de 0,7%, en sensible accélération par rapport au troisième trimestre, faisant bien davantage que le +0,3% anticipé par les experts.

APS

ANP

## Bechar : «Portes ouvertes» sur les Forces de défense aérienne du territoire

Une manifestation "Portes ouvertes" sur les forces de défense aérienne du territoire (FDAT) a débuté lundi au centre d'information territorial de la 3ème région militaire (3ème RM) à Bechar et devra s'étaler sur trois jours.



Le coup d'envoi a été donné par le général-major Farid Bouras, commandant régional de la défense aérienne au niveau de la 3ème RM, et ce au nom du commandant des FDAT, le général-major Abdelaziz Houam, et du commandant de la 3ème RM, le général-major Fodil Nasr Eddine.

L'événement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communica-

tion arrêtée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui vise à renforcer la communication entre l'institution militaire et le citoyen, a-t-il indiqué.

L'occasion est ainsi offerte aux citoyens de la wilaya de Bechar de s'informer de près des différentes missions et composantes des FDAT, à travers les stands d'expositions dé-

diés à cette arme, où ils pourront prendre connaissance de visu du développement des forces de défense aérienne du territoire et de leur professionnalisme dans la préservation de la sécurité de l'espace aérien du pays, a souligné l'officier supérieur.

Elle permet aussi aux visiteurs de mieux connaître les institutions et structures de formation des FDAT et les possibilités qu'elles offrent aux jeunes désireux de rejoindre les rangs des forces armées à travers l'arme de la défense aérienne du territoire, a-t-il ajouté.

Durant ces journées "Portes ouvertes", le public pourra avoir une vue d'ensemble sur cette arme et découvrir les équipements militaires et technologiques de défense de l'espace aérien et les efforts considérables déployés par l'ANP pour le développement et la modernisation des forces de défense aérienne du territoire et leur évolution technologique, a indiqué le chargé de communication du commandement des FDAT, le colonel Belabed Touati Amine.

## AIN DEFLA

### Ouverture de nouveaux espaces de vente en prévision du mois de Ramadhan (direction)

Des marchés de proximité de fruits et légumes et des points de vente de viandes rouge et blanche seront ouverts dans la wilaya d'Aïn Defla en vue d'assurer la disponibilité des produits de grande consommation durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale du Commerce. Le chef de service de la régulation des marchés à la direction du Commerce, Abed Bouchakour, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que plusieurs espaces commerciaux seront ouverts au niveau de plusieurs communes de la wilaya "en vue d'assurer la disponibilité des produits de grande consommation durant le mois de Ramadhan". M. Bouchakour a souligné qu'une dizaine de marchés de proximité de fruits et légumes sont prévus à travers la wilaya, ajoutant qu'il y a une possibilité d'organiser des caravanes commerciales pour permettre

aux citoyens des communes isolées de s'approvisionner durant le mois sacré.

A noter que des marchés de fruits et légumes sont ouverts depuis le début de la semaine en cours à Djendel, El Abadia et au chef-lieu de wilaya. Le reste des espaces seront ouverts avant le début du mois de Ramadhan.

La direction du Commerce, en coordination avec la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), a prévu également la mise en place de nouveaux points de vente de légumes secs et d'autres produits à l'instar de la semoule et de la farine, a-t-il ajouté.

Le groupe agro-logistique "Agrolog" compte aussi ouvrir 2 points de vente de viandes rouge et blanche dans la wilaya, a-t-il fait savoir, précisant qu'à partir de ces points de vente le groupe va assurer l'approvisionnement de l'ensemble des communes. Le responsable a estimé que l'espace ouvert

par le groupe "Agrolog" contribuera à réguler le marché local et à lutter contre la spéculation.

Pour approvisionner le marché en produits de grande consommation et principalement les produits subventionnés, à l'instar de l'huile, du sucre, de la semoule, du café, du lait en sachet et des viandes importées, les services de la direction du Commerce ont pris toutes les mesures "nécessaires" depuis plusieurs mois, a encore fait savoir M. Bouchakour. Il a également relevé que les préparatifs ont été menés en coordination

avec la Chambre d'industrie et du Commerce "Zeccar", le marché de gros des fruits et légumes de Bourached et les partenaires de la direction du Commerce, notamment l'association du consommateur et l'Union générale algérienne des commerçants algérien (UGCA).

Par ailleurs, un dispositif de contrôle a été mis en place durant tout le mois de Ramadhan pour veiller aux bonnes pratiques commerciales et à la protection du consommateur en déployant plusieurs brigades dans l'ensemble des communes, a-t-on noté.



## ORAN - AQUACULTURE

### Formation sur l'élevage du tilapia rouge au profit des unités de production agricole de plusieurs wilayas

Une session de formation destinée aux agents des unités de production agricole des wilayas de l'Ouest et du Centre du pays a débuté, dimanche à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

Cette formation concerne les unités de production agricole des wi-

layas d'Oran, Tlemcen, Aïn Temouchent, Mostaganem, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Alger, Blida et Tipaza, relevant de l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (EPE Spa DCAS) a-t-on précisé.

Ces unités disposent de grands bassins adaptés à l'élevage du tilapia rouge, a-t-on expliqué de même source, ajoutant que la formation,

qui se poursuivra jusqu'au 20 février, comprend un volet théorique ainsi qu'un autre pratique.

L'encadrement de cette formation est assuré par des cadres du Laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de l'hygiène des milieux, en plus de ceux de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture.

## AGRICULTURE

### Plus de 288.000 quintaux d'olives récoltés à Mascara

La wilaya de Mascara a réalisé une production de plus de 288.000 quintaux d'olives, durant la campagne de récolte pour la saison agricole en cours 2024-2025, a-t-on appris, lundi, du directeur des services agricoles, Mohamed Amine Djebiri.

Lors de la campagne de récolte, récemment achevée, plus de 288.000 quintaux d'olives ont été produits sur une superficie totale de 14.560 hectares, avec un rendement moyen d'environ 19 quintaux à l'hectare, a souligné M. Djebiri à l'APS. La production oléicole, au cours de cette campagne, a enregistré une "baisse significative" par rapport à la campagne de l'année précédente, durant laquelle près de 570.000 quintaux d'olives ont été récoltés, selon le même responsable.

Cette diminution de la production a été attribuée aux conditions climatiques "peu favorables", notamment une vague de chaleur, des vents chauds et une forte humidité, surtout durant les mois de juillet et août de l'année précédente, ce qui a endommagé un nombre "conséquent" d'oliviers dans la région. A cela s'ajoute la baisse de son niveau due à la faible pluviométrie.

Durant cette saison, plus de 277.000 quintaux d'olives ont été destinés à la production d'olives de table, tandis que 10.300 quintaux ont été consacrés à la production d'huile d'olive. Dans le cadre de l'augmentation des surfaces cultivées en oliviers dans la wilaya, le même responsable a indiqué qu'au cours de la saison agricole en cours, plus de 730 hectares de jeunes oliviers ont été plantés, principalement dans les zones montagneuses de la wilaya. La culture de l'olivier est largement répandue dans la wilaya de Mascara, notamment dans les régions de Sig et El-Hebira, dans les communes de Sig, Aïn Dhoran, Mammadia, Sidi Abdelmoumen, Bouhenni et El-Ghomri.

## ILLIZI

### Irrigation du jardin d'essais de Tinemri avec des eaux traitées, une expérience réussie

Le jardin d'essais de "Tinemri" (commune d'Ilizzi) constitue une première expérience réussie dans le sud du pays en matière d'irrigation avec des eaux épurées de la station de traitement des eaux usées, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation locale des forêts.

Géré par des cadres de la Conservation depuis sa création en avril 2019, ce jardin de 12 hectares (ha) est le fruit d'efforts conjugués de divers secteurs et associations locales, dont la direction des Travaux publics, qui a réalisé la clôture et les trous de plantation d'arbustes ramenés de diverses wilayas du pays, a indiqué la Conservatrice des forêts, Noura Hadouchi.

Plus de 5.000 plants, de différentes essences, fruitières et sylvoles, dont des oliviers et des eucalyptus, ont été à ce jour plantés et irrigués, dans une première phase, directement de la station de traitement des eaux usées, via un système de goutte-à-goutte, a-t-elle précisé, signalant que leur plantation et croissance est réussie à 80%.

La deuxième phase de développement de cet espace végétal a porté sur la réalisation de deux réservoirs d'eau de 50 M3 chacun, la réhabilitation du réseau d'irrigation sur plus de 2,7 km et l'électrification du jardin pour le pompage des eaux destinées à alimenter les réservoirs. Ce projet, ami de l'environnement, vise à contribuer à la préservation de la biodiversité, la création d'un microclimat sain, ainsi que des espaces de détente et de loisirs pour la population locale, en plus de la création d'emplois.

APS

## SÉISME

## La Grèce va construire un port d'évacuation à Santorin (ministre)

La Grèce va bientôt mettre en place un port d'évacuation sur l'île de Santorin pour faciliter l'évacuation en toute sécurité des personnes au cas où un séisme de plus forte ampleur frapperait cette destination touristique populaire, a annoncé lundi le ministre grec de la Protection civile, Vassilis Kikilias.

"La Grèce construira un port d'évacuation pour l'accostage en toute sécurité des ferries de passagers jusqu'à ce qu'une nouvelle infrastructure portuaire soit en place", a déclaré le ministre grec.

"Parallèlement au nouveau port de Santorin qui est en préparation, il a été décidé de créer un port de secours dans la partie de l'île où les ferries de passagers pourraient accoster en cas d'urgence", a-t-il ajouté dans une interview à la télévision grecque ANT1.

Santorin, une île volcanique de la mer Égée, a été secouée par des dizaines de milliers de tremblements de terre depuis fin janvier, forçant des milliers de personnes à fuir et les autorités à interdire les activités de construction et à fermer les écoles. Aucun dégât



majeur n'a été signalé, mais les scientifiques ont déclaré que l'activité sismique était sans précédent, même dans un pays sujet aux tremblements de terre comme la Grèce, et n'ont pas exclu des secousses plus importantes.

Ils ont identifié le principal port de ferry au pied d'une pente abrupte et

d'autres sites à travers Santorin comme des maillons faibles, bien qu'ils n'aient pas dit qu'ils ne pouvaient pas être utilisés en cas d'urgence.

Bien que les secousses aient diminué au cours du week-end, les autorités locales ont prolongé dimanche les mesures d'urgence pour une troi-

sième semaine et ont réitéré leurs appels à la population pour qu'elle reste à l'écart des zones côtières et des collines escarpées sujettes aux glissements de terrain.

"Cette histoire n'est pas terminée", a déclaré Costas Papazachos, professeur de sismologie et porte-parole des tremblements de terre de Santorin, à la chaîne publique ERT.

"Les autorités et les habitants devront s'habituer pendant un certain temps à une situation plutôt désagréable, cela pourrait prendre encore deux ou trois mois", a-t-il prévenu.

Les sismologues ont déclaré que la dernière activité sismique, résultat du déplacement des plaques tectoniques et du magma, a poussé les couches souterraines de l'île vers le haut.

## Naples secouée par une dizaine de tremblements de terre en trois jours

La région de Naples en Italie a été secouée par une série de tremblements de terre pendant toute la nuit de dimanche à lundi, dont le plus fort a atteint une magnitude de 3,9 aux premières heures de lundi, selon l'Institut national de géophysique et de volcanologie (INGV).

La secousse la plus intense s'est produite vers 00h20 dans les Champs Phlégréens, une zone hautement volcanique située à quelques kilomètres du centre de la ville méridionale. Il s'agit de la deuxième secousse d'une magnitude de 3,9 qui frappe la région en moins de douze heures. Au cours des trois derniers jours, la région a été frappée au

moins onze fois par des tremblements de terre de magnitude 2 ou supérieure. Dans un premier temps, aucun dommage ni blessé n'a été signalé, mais les écoles de la ville de Pozzuoli devaient rester fermées lundi par précaution, a déclaré le maire Gigi Manzoni, cité par l'agence de presse italienne Ansa. Une nouvelle série de séismes s'est produite récemment dans les Champs Phlégréens et des tremblements de terre plus importants s'y sont également produits. Il s'agit du plus grand supervolcan actif d'Europe et la région est connue pour sa forte activité volcanique. Les supervolcans se caractérisent par une chambre

magmatique exceptionnellement grande et une force immense. Contrairement aux volcans normaux, ils explosent littéralement. En mai 2024, la région avait déjà été secouée par les tremblements de terre les plus violents depuis 40 ans, le plus intense étant de 4,4.

Un niveau d'alerte jaune est en vigueur dans la région depuis une dizaine d'années, recommandant la prudence. Le gouvernement italien avait pris de nouvelles mesures dans la foulée. Les plans prévoient notamment d'éventuelles évacuations et une meilleure protection des bâtiments contre les effets des tremblements de terre.

## ITALIE

## Hausse de l'excédent commercial en 2024



L'Italie a affiché en 2024 un excédent commercial en nette hausse, à 54,92 milliards d'euros, grâce à la baisse de la facture énergétique, a annoncé lundi l'Institut national des statistiques Istat".

Le déficit de la balance énergétique s'est ainsi réduit à -49,55 milliards d'euros l'an dernier, contre -65,13 milliards

d'euros en 2023. La troisième économie de la zone euro avait enregistré en 2023 un excédent commercial de 34,01 milliards d'euros.

Les exportations ont accusé une légère baisse de 0,4% en 2024.

Quant aux importations, elles ont reculé de 3,9% en 2024, sous l'effet de la chute des achats

d'énergie (-22,6%).

En décembre, l'Italie a enregistré un excédent commercial de 5,98 milliards d'euros, contre 5,33 milliards d'euros lors du même mois en 2023.

Les exportations ont augmenté de 2,9% en décembre sur un an, une hausse qui atteint 4,2% pour les marchés hors Union européenne.

Parmi les pays qui ont le plus contribué à la hausse des exportations en décembre, figurent l'Espagne (+15,1%), les Pays-Bas (+15%), le Royaume-Uni (+14%) et la Belgique (+10,6%).

A l'inverse, les exportations vers les Etats-Unis et l'Allemagne (-3,7% chacun), la Chine (-5,8%) et l'Autriche (-8,9%) ont baissé.

Les importations ont quant à elles progressé de

1,7% en décembre sur un an. La hausse de l'excédent commercial en 2024 contraste avec un contexte de croissance atone et une crise du secteur manufacturier en Italie.

La production industrielle en Italie a chuté ainsi de 3,5% sur l'année 2024 et de 7,1% en décembre sur un an.

L'Italie a enregistré une croissance économique de 0,5% l'an dernier, selon une première estimation de l'Istat, nettement inférieure aux prévisions du gouvernement, qui avait tablé sur une hausse du produit intérieur brut de 1%.

La péninsule a vu son PIB stagner au quatrième trimestre de 2024 par rapport au précédent, après avoir déjà enregistré une croissance nulle au troisième trimestre.

## BRÉSIL

## Décès d'un des blessés de l'incendie d'une fabrique de costumes à Rio

Un des ouvriers blessés mercredi dans l'incendie d'une fabrique de costumes pour le Carnaval de Rio de Janeiro est décédé, a annoncé dimanche l'hôpital où il avait été admis.

"Sur les huit patients admis dans l'unité après l'incendie (...) un homme est décédé", a indiqué l'Hôpital Getulio Vargas de Rio.

Deux hommes et cinq femmes sont dans un état grave, une patiente a montré des signes d'amélioration, est-il précisé dans un communiqué. Une neuvième victime grave est hospitalisée dans un autre établissement de la ville, selon les médias locaux.

Les employés de la fabrique travaillaient à flux tendu ces derniers jours pour confectionner à temps les costumes utilisés pour les défilés des écoles de samba du carnaval, qui débutent le 28 février. Les pompiers ont secouru 21 personnes qui opéraient sur le site de cette fabrique de quelque 500 m2, dans le nord de la ville.

La juridiction spécialisée dans les conditions de travail à Rio a annoncé l'ouverture d'une enquête. Les flammes ont consommé les costumes de trois écoles qui devaient défilé dans le Sabodrome, mais qui n'appartenaient pas à la catégorie principale.

## ARCHÉOLOGIE

## La Grèce va se dorer d'un musée pour les objets antiques découverts en mer

Un nouveau musée consacré aux nombreux objets archéologiques découverts en mer doit ouvrir ses portes d'ici 2026 au Pirée, grand port près d'Athènes, a annoncé lundi la ministre grecque de la Culture, Lina Mendoni.

Des milliers d'objets découverts depuis des années en mer seront exposés dans ce musée "de 26.000 m2" qui devrait être inauguré d'ici l'été 2026, a affirmé Lina Mendoni lors d'une visite du chantier en compagnie du Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis.

Plus de 2.500 antiquités y seront exposées, dont un grand nombre sont actuellement stockées à Pylos (Péloponnèse, sud) et sur les îles de Rhodes ou de Paros en mer Égée, selon le ministère.

Ce musée doit également mettre en lumière "la relation considérable des Grecs avec la mer, l'importance historique de la marine marchande pour le développement social et économique du pays", a-t-elle ajouté.

Financé par l'Union européenne avec un budget de plus de 93 millions d'euros, ce musée est considéré actuellement comme le plus grand projet culturel en cours de construction dans le pays.

Il sera situé sur une partie des docks du Pirée et intégrera certains éléments existants d'un silo de stockage datant des années 1930.

Dans l'Antiquité, le Pirée était le principal port de la cité d'Athènes d'où partaient les trières (ou trirèmes) --des navires de combat comportant des rameurs-- sur trois rangs, qui sillonnaient la Méditerranée.

Le petit musée archéologique du Pirée expose actuellement des statues et objets antiques remontant à l'époque mycénienne (1600 avant notre ère) jusqu'à l'époque romaine.

APS

## EHU D'ORAN

**Lancement de la Semaine nationale de prévention sous le slogan "Pour un Ramadhan sain et sûr"**

Les activités de la Semaine nationale de prévention 2025 de l'EHU d'Oran ont débuté, dimanche matin, sous le slogan "Pour un Ramadhan sain et sûr", avec la participation de médecins de différentes spécialités, mobilisés pour fournir des conseils et des recommandations sur le jeûne et son impact sur diverses maladies, et ce, jusqu'au 20 février.

Un chapiteau a été installé à l'entrée de l'hôpital pour accueillir et orienter les visiteurs, et un programme de quatre jours a été mis en place, avec une spécialité médicale spécifique pour chaque journée, selon la cellule de communication de l'établissement.

Le premier jour (16 février), animé par le service d'endocrinologie et de diabétologie, est dédié à la sensibilisation sur le diabète, l'hypothyroïdie et l'alimentation pendant le mois de Ramadhan.

Le deuxième jour (17 février), animé par le service de neurologie, abordera quant à lui l'épilepsie et son traitement durant le mois sacré.

Le troisième jour (19 février), fera un focus sur la maladie coeliaque, la colite ulcéreuse et l'insuffisance hépatique, avec la participation de médecins spécialisés en gastro-entérologie.

Une partie de cette journée sera également consacrée à la nutrition et à la prévention des troubles digestifs sous la supervision des urgences médicales.

Le quatrième jour (20 février) sera dédié aux maladies rénales chroniques et au syndrome néphrotique (service de néphrologie), ainsi qu'aux anti-coagulants, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque et aux régimes alimentaires pauvres en vitamines (service de cardiologie).

Le Dr Hichem Hamiti, endocrinologue responsable des activités du premier jour consacré aux diabétiques, a souligné que l'objectif principal de cet événement est d'informer les patients sur leur aptitude au jeûne, la gestion de leur médication et l'adaptation de leur régime alimentaire. Il a également mentionné qu'un test, sous forme de questions notées, permet d'évaluer si un patient diabétique peut jeûner ou non.

Ce test doit être réalisé avant le mois de Ramadhan, a-t-il expliqué, notant que chaque diabétique doit consulter son médecin afin d'obtenir un avis médical et des recommandations sur la possibilité du jeûne et pour l'organisation de ses repas et de son traitement dans le cas où il lui est possible de jeûner.

Des spécialistes en nutrition étaient également présents lors de cette première journée. Leïla Belhadj, diététicienne au sein du service d'endocrinologie et de diabétologie de l'EHU, a souligné que les patients diabétiques doivent veiller à fractionner leurs repas en trois petits repas (au lieu d'un gros repas à l'iftar), en plus du S'hour. Elle a également recommandé une alimentation riche en légumes et en fibres, tout en limitant les sucres raffinés.

**CARAVANE MÉDICALE DE SAÏDA**  
**Plus de 90 personnes bénéficient d'opérations chirurgicales en ophtalmologie à Nâama**

Quatre-vingt-douze (92) personnes de la région de Aïn Sefra (wilaya de Nâama) ont bénéficié d'opérations chirurgicales en ophtalmologie, dans le cadre d'une caravane médicale lancée par l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda, a-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement de santé.

Cette caravane médicale, composée de médecins spécialistes en chirurgie ophtalmologique et d'infirmiers, s'est rendue, mardi dernier à l'hôpital public "Mohamed Boudiaf", dans la commune d'Aïn Sefra (Nâama), pour effectuer des consultations médicales et réaliser des opérations chirurgicales sur des patients atteints de maladies des yeux, a fait savoir la même source.

Cette initiative a permis, sur une durée de trois jours, la réalisation d'opérations chirurgicales, contribuant à alléger les souffrances des patients, notamment en ce qui concerne leurs déplacements vers le nord du pays pour y recevoir des soins, a-t-on souligné.

"Avant d'entamer les opérations chirurgicales, l'équipe médicale a effectué des examens à plus de 120 patients", a indiqué la même source, ajoutant que l'objectif de cette action solidaire est d'améliorer les services de santé et de les rapprocher des citoyens, ainsi que de proposer des consultations médicales et des interventions chirurgicales pour les patients de ces régions. Il convient de rappeler que l'hôpital Ahmed Medeghri de Saïda avait précédemment organisé une caravane médicale similaire dans la wilaya déléguée de Timimoun, où 82 opérations chirurgicales gratuites ont été réalisées dans le domaine des pathologies oculaires, notamment le strabisme.

## TÉBESSA

**Le secteur de la santé se dote de 8 nouvelles ambulances**

Le secteur de la santé dans la wilaya de Tébessa s'est renforcé de huit nouvelles ambulances dotés d'équipements médicaux modernes, a indiqué lundi le directeur par intérim du secteur, Yazid Arif.



Cette dotation qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat de promotion du secteur de la santé constitue un premier lot d'un total de 14 ambulances acquises au titre du programme sectoriel de développement, a précisé à l'APS le

même responsable qui a ajouté que les ambulances restantes seront réceptionnées au cours de cette année.

Ces ambulances dotées des équipements médicaux nécessaires serviront au transport en toute ai-

sance des patients entre les divers établissements sanitaires de la wilaya ainsi que vers les centres hospitalo-universitaires des autres wilayas, a-t-il précisé. Ces ambulances ont été mises à la disposition des établissements publics

hospitaliers des communes de Chréa, d'El Aouinet et d'El Ouenza ainsi que des établissements publics de santé de proximité de Tébessa, de Bir El Ater, de Tlidjene, d'El Hammamet et d'El Houdjebet, a indiqué la même source.

## UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3

**Ouverture prochaine d'un laboratoire de fabrication de produits pharmaceutiques (responsable)**

L'Université Salah Boubnider (Constantine 3) sera renforcée "prochainement" par l'ouverture d'un laboratoire de fabrication de produits pharmaceutiques, a indiqué lundi le coordinateur des établissements universitaires de Constantine, Ahmed Bouras.

La création d'un laboratoire de fabrication de produits pharmaceutiques s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat passée entre le centre de

recherche en sciences pharmaceutiques de Constantine et l'université Salah Boubnider (Constantine 3), a précisé le professeur Bouras qui occupe également le poste de recteur de l'université des Frères Mennouri (Constantine 1), mettant l'accent sur l'impact qu'aura ce laboratoire sur le perfectionnement des connaissances et des compétences pratiques des étudiants, notamment. Le laboratoire de fabrication de produits

pharmaceutiques sera ouvert à la faculté de génie des procédés à l'université Constantine 3, a précisé le même responsable qui a affirmé que l'aménagement de cet espace dédié à la recherche scientifique devra être réceptionné "prochainement".

Cette nouvelle structure sera dotée d'un matériel de pointe et devra contribuer à un meilleur encadrement des étudiant versés dans cette spécialité, a indiqué le même responsable.

## ALGER

**Journée de sensibilisation sur le jeûne et les maladies chroniques**

Une journée de sensibilisation sur le jeûne durant le mois de ramadhan, chez les personnes souffrant de pathologies chroniques, a été organisée dimanche au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Issad Hasbani de Beni-Messous à Alger.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la semaine de sensibilisation lancée par le ministère de la Santé, a été marquée par des communications de spécialistes qui ont mis l'accent sur les spécificités et les thérapies de chaque pathologie chronique.

"Le jeûne est déconseillé, entre autres, aux personnes atteintes de tuberculose, car ne de-

vant pas interrompre leur traitement au risque d'aggraver leur maladie", a indiqué le Pr Merzak Gharnaout, directeur des activités médicales et paramédicales (DAMP) et également chef de service de pneumologie au niveau de cet établissement hospitalier.

Il a, en outre, mis en garde contre les risques des maladies liées aux insuffisances respiratoires, asthmatiques et bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO) dont les personnes atteintes ne sont pas autorisées à observer le jeûne.

Intervenant sur "le ramadhan et les pathologies digestives", le Dr Salim Larbani du ser-

vice de médecine interne du même CHU, a recommandé aux patients de "s'en remettre à la décision du médecin traitant", considérant que "les malades atteints de pathologies comme l'ulcère évolutif, la cirrhose décompensée ou la pancréatite aiguë doivent être exemptes du jeûne".

Pour les malades en mesure de jeûner, il a préconisé de "privilégier des repas légers au moment du f'tour, les aliments riches en fibres et de réduire le sucre et le gras".

Durant cette rencontre scientifique, plusieurs autres intervenants ont expliqué les situations permettant le jeûne, tout en

recommandant le respect de certaines mesures et la surveillance par le médecin traitant. Convié à apporter son éclairage en qualité de théologien, le Pr Kamel Chekka a estimé que "c'est le pôle médical qui est habilité à donner son avis sur le jeûne en cas de maladie", rappelant, par la même occasion, "l'obligation de préserver la vie humaine prônée dans le Saint Coran".

A noter que la semaine nationale de prévention contre les risques sanitaires du jeûne chez certains patients se tient du 16 au 20 du mois courant sous le slogan "Pour un ramadhan sain et sûr, évitez les excès pour notre santé".

## PALESTINE

**Ghaza : grave pénurie d'oxygène dans les hôpitaux après la destruction de 10 centrales électriques**

Les hôpitaux de la bande de Ghaza souffrent d'une grave pénurie d'oxygène en raison de la destruction par l'entité sioniste de 10 centrales de production d'oxygène pendant la guerre génocidaire, indiquent dimanche les autorités palestiniennes.



Le ministère de la Santé palestinien a annoncé, dans un communiqué, "une très grave pénurie d'oxygène après l'incendie et la destruction de stations centrales, en particulier dans le complexe médical Al-Shifa, l'hôpital Al-Rantisi, l'hôpital Al-Durra, le complexe Al-Nasr, l'hôpital indonésien et

la station clinique Sheikh Radwan" dans le nord de la bande de Ghaza.

Le ministère a expliqué que "les 10 stations détruites répondent aux besoins en oxygène des services vitaux, tels que les opérations, les soins intensifs, les urgences et les maternités".

Selon le même départe-

ment, "un certain nombre d'hôpitaux non gouvernementaux qui soutiennent le ministère de la Santé dans la fourniture de ce service ne peuvent pas répondre à leurs besoins en oxygène".

Le ministère a averti que "l'interdiction par l'occupation de l'entrée des stations d'oxygène dans les hôpitaux

de la bande de Ghaza aggraverà la crise à des niveaux qui menacent la vie des patients".

A cet effet, il a également renouvelé son appel aux institutions internationales et aux parties concernées pour qu'elles fournissent et importent les stations d'oxygène nécessaires.

## LIBAN

**Deux secouristes enlevés par les forces sionistes dans le Sud (autorités)**

Le ministère libanais de la Santé a annoncé dimanche que l'armée sioniste avait enlevé deux secouristes de la ville de Houla, dans le sud du Liban.

Le ministère a déclaré, dans un communiqué, qu'il condamnait dans les termes les plus fermes l'enlèvement de paramédicaux par les forces d'occupation sionistes.

Le département a ajouté que les forces sionistes "les ont emmenés vers un lieu inconnu, alors qu'ils accomplissaient leur devoir humanitaire d'évacuation des blessés de la ville de Houla".

Le ministère a qualifié cet acte de

"violation flagrante des lois internationales et humanitaires, qui protègent les équipes médicales et ambulancières dans l'exercice de leurs fonctions", appelant à "la libération immédiate des ambulanciers kidnapés" et à fournir la protection nécessaire aux équipes médicales pendant qu'elles accomplissent leurs tâches, selon le communiqué. Plus tôt dimanche, les forces sionistes ont tiré en direction des quartiers de Houla alors que des habitants de la ville tentaient d'y retourner, ce qui a entraîné la mort d'une citoyenne et la blessure d'autres personnes. Il était prévu que l'armée

sioniste achève son retrait des zones occupées dans le sud du Liban à l'aube du 26 janvier 2024, conformément au délai fixé dans l'accord de cessez-le-feu, qui est de 60 jours à compter de l'entrée en vigueur de l'accord le 27 novembre 2024. Cependant, l'entité occupante n'a pas respecté cette échéance. L'agression sioniste contre le Liban, qui a commencé le 8 octobre 2023 et s'est transformée en une guerre à grande échelle le 23 septembre dernier, a fait 4104 martyrs et 16.890 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, en plus de faire fuir environ 1,4 million de personnes.

## NIGERIA

**13 morts à la suite d'une épidémie de fièvre de Lassa**

Au moins 13 personnes sont mortes à la suite d'une épidémie de fièvre de Lassa dans l'Etat d'Edo, dans le sud du Nigeria, ont annoncé dimanche les autorités locales. Le gouvernement de l'Etat a confirmé 83 cas sur 378 infec-

tions suspectes depuis le 30 décembre 2024, a indiqué le directeur de la santé publique de l'Etat, Stephenson Ojeifo, cité par des médias.

"Sept patients sont actuellement traités, tandis que d'autres sont sortis de l'hôpital",

a-t-il fait savoir, attribuant le taux de mortalité élevé au retard des consultations à l'hôpital. A cet égard, il a appelé les communautés à consulter un médecin "si la fièvre persiste au-delà de 72 heures". En 2024, le Nigeria a enregistré

214 décès dus à la fièvre de Lassa, selon le Centre nigérian de contrôle des maladies. La fièvre de Lassa se propage par l'intermédiaire d'aliments ou d'articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rongeurs.

## ETATS-UNIS

**Les Centres de contrôle et de prévention des maladies perdront 10% de leurs effectifs**

Près de 1.300 employés des Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) soit environ un dixième des effectifs de l'agence de santé publique aux Etats-Unis, vont être renvoyés dans le cadre du programme de licenciement des employés en période d'essai de l'administration Trump, ont rapporté vendredi des médias américains. Selon les médias, la direction des CDC a été informée de la décision vendredi matin.

Un reportage de NBC News, citant des sources d'un responsable fédéral, a indiqué que les employés concernés sont censés recevoir quatre semaines de congés administratifs payés.

Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies forment ensemble la principale agence fédérale des Etats-Unis en matière de protection de la santé publique. Avec 9,2 milliards de dollars de budget de base, les CDC sont chargés de protéger les Américains contre les

épidémies et autres menaces de santé publique.

Avant cette réduction d'effectifs, l'agence comptait environ 13.000 employés, dont plus de 2.000 travaillant dans d'autres pays. L'administration Trump a lancé une campagne de licenciements massifs d'employés fédéraux jeudi. Selon les données du Bureau américain de gestion du personnel, des centaines de milliers de personnes pourraient être affectées.

## PANDÉMIES

**"C'est maintenant ou jamais" pour conclure un accord international (OMS)**

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus a affirmé lundi que "c'est maintenant ou jamais" qu'il faut conclure un accord international sur les pandémies. "Nous nous trouvons à un moment crucial alors que vous vous apprêtez à finaliser l'accord sur la pandémie à temps pour l'Assemblée mondiale de la santé" en mai, a indiqué M. Tedros, lors de l'ouverture du treizième cycle de négociations au siège de l'OMS à Genève, soulignant que "c'est vraiment maintenant ou jamais".

Mais je suis persuadé que vous choisissez "maintenant" parce que vous savez ce qui est en jeu". Pour le chef de l'OMS, "aucun pays ne pourra affronter seul la prochaine pandémie". Cette nouvelle semaine de négociation vise à finaliser l'accord avant la grande réunion annuelle en mai de l'ensemble des Etats membres de l'OMS. En décembre 2021, les pays membres de l'OMS ont décidé d'élaborer un accord sur la prévention des pandémies et la préparation à celles-ci pour éviter les "graves erreurs" du Covid-19.

"Vous vous souvenez des leçons durant gagnées du Covid-19, qui a fait environ 20 millions" de morts "et qui continue de tuer. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici : pour protéger les générations futures de l'impact des futures pandémies", a poursuivi M. Tedros, avertissant que la prochaine pandémie "n'est pas une question de si, mais quand elle aura lieu.

Il y a des rappels tout autour de nous : Ebola, Marburg, la rougeole, le mpox, la grippe et la menace de la prochaine maladie X". M. Tedros a expliqué que Washington avait officiellement notifié vendredi à l'OMS son retrait des négociations. "Aucun pays ne peut se protéger seul. Les accords bilatéraux ne permettront pas d'aller bien loin", a-t-il estimé.

## NORVÈGE

**126 millions d'euros débloqués au profit des ONG intervenant dans l'humanitaire**

Le gouvernement norvégien a annoncé lundi avoir décidé de consacrer une enveloppe annuelle de 1,9 milliard de couronnes (162 millions d'euros) à six organisations non-gouvernementales (ONG) intervenant dans l'aide humanitaire. "Une enveloppe annuelle de 1,9 milliard de couronnes (162 millions d'euros) a été débloquée à une aide d'urgence rapide, flexible et ciblée sur une période de cinq ans (2025-2029)", a indiqué, dans un communiqué, le ministre norvégien de l'Aide au développement, Asmund Aukrust.

"Le besoin d'aide d'urgence n'a jamais été aussi grand, et le financement international des efforts humanitaires est plus incertain que jamais", a ajouté le ministre. Parmi les six ONG retenues comme bénéficiaires de cette aide, plusieurs ont récemment annoncé d'amples réductions de leur travail. Selon l'ONU, 300 millions de personnes avaient un besoin humanitaire dans le monde en 2024, contre 78 millions en 2015.

APS

# ASTHME DE L'ENFANT

## La pollution routière, responsable de 4 millions de nouveaux cas par an

Selon des chercheurs américains, les particules qui s'échappent des gaz d'échappement des véhicules seraient à l'origine de 11 000 nouveaux cas d'asthme infantile chaque jour.

Alors qu'en France, trois enfants sur quatre sont quotidiennement exposés à un air毒ique, une nouvelle étude publiée dans la revue *The Lancet Planetary Health* ce jeudi 11 avril révèle que quatre millions de nouveaux cas d'asthme infantile chaque année sont liés à la pollution routière. Soit pas moins de 11 000 chaque jour. Globalement, cela représente 13 % des diagnostics chez les enfants.

Une proportion qui grimpe même à 31 % en Corée du Sud, ou en 30 % au Koweït, au Qatar et aux Emirats arabes unis.

Au niveau des villes, c'est Shanghai (Chine) qui concentre le plus de diagnostics de la pathologie à cause du trafic routier, avec 48 % des cas qui lui sont liés. Huit autres villes chinoises suivent la plus grande mégapole du monde dans le classement, auquel s'ajoute Moscou (Russie) et Séoul (Corée du Sud). Paris se situe à la 21e place, avec un tiers des cas d'asthme infantile due à cette pollution. L'Unicef le rappelait dans son rapport du 4

avril, les jeunes sont plus exposés que leurs parents à la pollution de l'air, du fait de leur organisme encore en développement et d'une fréquence de respiration 1,5 fois plus élevée. Le Fonds de l'enfance pour les Nations unies soulignait également que « leur petit taille les rapproche plus que les adultes des postes d'échappement, notamment lorsqu'ils sont en poussette ou à pied le long de rues étroites ». Selon ces nouvelles recherches, menées par des chercheurs de l'Université George-Washington (États-Unis) grâce aux données de 194 pays et 125 villes en 2015, la quasi-totalité (92 %) des jeunes qui développent des troubles du système respiratoire à cause de la pollution routière vivent pourtant « dans des régions qui respectent les niveaux recommandés » de polluants fixés par l'organisation mondiale de la Santé (OMS), notamment la concentration moyenne annuelle en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>).



On sait depuis longtemps que la pollution de l'air extérieur peut entraîner une aggravation de l'asthme, mais ce n'est que récemment qu'elle a été pointée comme une cause d'apparition de nouveaux cas », explique cité par France Info Stephen Holgate, professeur d'immuno-pharmacologie à l'Université de Southampton (Royaume-Uni) qui n'a pas participé à l'étude.

« En mettant en relation des données de santé avec une modélisation de la pollution, les auteurs font une solide démonstration du fait que, à des niveaux inférieurs aux recommandations de l'OMS, l'exposition au NO<sub>2</sub> est liée à des nouveaux cas d'asthme », a-t-il continué. Au vu de ces résultats, les scientifiques suggèrent que les normes soient durcies en matière de pollution. D'après les estimations de l'OMS, 235 millions de personnes sont asthmatiques dans le monde, 400 000 en mortalité chaque année. C'est par ailleurs la maladie chronique la plus courante chez l'enfant.

## Quel traitement pour l'asthme ?

Respiration sifflante, toux, gêne respiratoire, des symptômes bien connus des personnes asthmatiques. Heureusement, des traitements existent. Le point sur les voies thérapeutiques avec Chantal Raberison-Semjen et Cécile Rochefort-Morel, pneumologues aux Centres Hospitaliers Universitaires de Bordeaux et de Rennes.

445 millions de personnes souffrent d'asthme, soit 6,2 % de la population. Cette maladie inflammatoire chronique (elle dure toute la vie) se déclenche chez des patients qui ont des prédispositions génétiques dans un environnement défavorable. Chez les personnes asthmatiques, les bronches sont plus étroites que la moyenne. Certains facteurs dits « déclencheurs » provoquent une crise d'asthme et rétrécissent encore davantage ces bronches. Il peut s'agir par exemple de la fumée de tabac, d'un allergène, de l'inhalation de produit chimique, de contact avec des moisissures ou de la poussière, ou d'un exercice physique. L'air passe alors difficilement : le patient a des difficultés à inspirer et surtout à expirer l'air, sa respiration est sifflante et s'accompagne parfois de toux. Si la maladie ne se guérit pas, il existe néanmoins deux types de traitements bien distincts pour soulager les patients : le traitement de fond, qui vise à réduire la fréquence et l'intensité des crises et les traitements de la crise elle-même.

### UN BRONCHODILATATEUR POUR STOPPER LES CRISES

Pour éviter les crises, deux types de traitements principaux sont proposés : les corticoïdes ou les bronchodilatateurs de longue durée d'action. « Les corticoïdes peuvent être pris par voie inhalée (spray ou poudre sèche) ou par voie orale pour un asthme sévère », détaille la pneumologue.

La deuxième stratégie thérapeutique se concentre sur les bronchodilatateurs de longue durée d'action (24 heures, contraires à ceux utilisés en cas de crise). Ce qui convient à un patient ne conviendra pas nécessairement à l'autre, le traitement doit être adapté : « L'asthme a des phénotypes (manifestations physiques d'une maladie, ndlr) différents, ce qui demande de faire de la médecine personnalisée », précise le Professeur Chantal Raberison-Semjen, pneumologue responsable de l'unité de pneumologie ambulatoire au CHU de Bordeaux.

Autre option, la biothérapie, qui s'adresse aux asthmatiques allergiques sévères, dont les crises sont déclenchées par contact avec un allergène (pollen, poils



d'animaux, moisissures, poussière...). Elle consiste à injecter au patient un anticorps monoclonal qui agit à l'origine de l'inflammation et de la réaction allergique.

### DES PISTES DE RECHERCHE

Les traitements ne sont pas tous médicamenteux. D'autres mesures peuvent améliorer la vie des patients. En premier lieu, il s'agit de bien connaître leur maladie pour mieux la gérer grâce à des ateliers d'éducation thérapeutique : « les patients apprennent ce qu'est la maladie, à quoi servent les médicaments, à quoi on reconnaît une crise », liste le Docteur Rochefort-Morel. L'objectif ? Éviter les facteurs de risque et savoir réagir dans les situations difficiles. Dans la même logique, la réhabilitation respiratoire se base sur une évaluation approfondie de l'état de santé du malade pour le réorienter à l'effort et lui apprendre à gérer sa respiration. « Lorsque les crises sont déclenchées par un

### BIEU CONNAÎTRE SA MALADIE

Les traitements ne sont pas tous médicamenteux. D'autres mesures peuvent améliorer la vie des patients. En premier lieu, il s'agit de bien connaître leur maladie pour mieux la gérer grâce à des ateliers d'éducation thérapeutique : « les patients apprennent ce qu'est la maladie, à quoi servent les médicaments, à quoi on reconnaît une crise », liste le Docteur Rochefort-Morel. L'objectif ? Éviter les facteurs de risque et savoir réagir dans les situations difficiles. Dans la même logique, la réhabilitation respiratoire se base sur une évaluation approfondie de l'état de santé du malade pour le réorienter à l'effort et lui apprendre à gérer sa respiration. « Lorsque les crises sont déclenchées par un

### Comment faire du sport lorsqu'on a une allergie respiratoire ?

L'exercice physique pratique régulièrement chez les femmes d'âge moyen renforce leurs articulations et prévient le risque d'arthrite plus tard dans la vie.

L'activité physique diminue les risques d'arthrite plus tard dans la vie des femmes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Arthritis Care & Research*. Ce malgré un IMC élevé ou ménopause.

Les chercheurs de l'Université de Californie San Francisco et du Trinity College (Dublin) ont mené une étude avec 6661 femmes, participant à la cohorte Australian Longitudinal Study on Women's Health pour déterminer comment l'indice de masse corporelle (IMC), la ménopause et l'hormonothérapie modifient le lien entre l'activité sportive et les symptômes articulaires.

Pour leur recherche, les scientifiques ont relevé les données sur la douleur et la raideur articulaires, l'activité physique, la taille et le poids, les symptômes de la ménopause et l'utilisation d'un traitement hormonal substitutif (THS) tous les 3 ans, de 1998 à 2010. Puis, ils ont établi un lien entre l'intensité et l'activité sportive et les symptômes articulaires en fin d'étude.

Les conclusions de l'étude montre que les participantes qui n'ont pas pratiqué de l'exercice physique de manière irrégulière, ou en dehors de tout effort normal, ont un risque de symptômes articulaires plus élevé que celles qui ont été assidues à un sport.

Les chercheurs ont observé que ce lien est particulièrement significatif chez les femmes atteintes d'obésité.

« La régularité de la pratique, même à des niveaux modérés de l'exercice physique, des l'âge adulte jeune permet de réduire à la fois l'incidence et la prévalence des symptômes articulaires plus tard dans la vie », explique le Dr Geeske Peeters, auteur de l'étude. « Cet effet protecteur évident de l'activité physique sur les symptômes articulaires est particulièrement évident chez les femmes en surpoids, et even plus que le statut ménopausique et la prise ou non d'un THS »,

en tant qu'auteur du travail. «

## L'asthme allergique, qu'est-ce que c'est ?

L'ASTHME ALLERGIQUE CORRESPOND À UNE CRISE D'ASTHME DÉCLENCHÉE PAR UN ÉLÉMENT ALLERGÈNE. EST-CE TRÈS DIFFÉRENT DE L'ASTHME SIMPLE, COMMENT PEUT-ON LE TRAITER ? LE POINT AVEC LE PROFESSEUR JOCELYNE JUST, CHEF DE SERVICE D'ALLERGOLOGIE PÉDIATRIQUE À L'HÔPITAL TROUSSEAU À PARIS.



particulièrement à notre époque. Les changements environnementaux favorisent en effet l'apparition des crises asthmatiques allergiques. La pollution atmosphérique, en premier lieu, met à rude épreuve les bronches des malades en réduisant le seuil allergique (seul à partir duquel une crise se déclenche).

Les changements climatiques rendent aussi le pollen plus allergisant. S'il était déjà une cause de crises, celles qu'il déclenche sont maintenant plus fréquentes.

L'asthme allergique est également plus fréquent à cause des microbes : « nous sommes entourés de bactéries qui sont le plus souvent bénéfiques pour nous, elles éduquent notre système immunitaire », poursuit le professeur Just.

Mais l'environnement change et la flore bactérienne évolue : les microbes déclenchent plus d'allergies qu'avant », détaille l'allergologue.

C'est la conjonction des deux qui mène à la maladie, qui se plaît

persistant, les corticoïdes inhalés (spray ou poudre sèche) et les bronchodilatateurs de longue durée d'action sont une aide précieuse. « Pour les cas les plus sévères, les médecins peuvent proposer une biothérapie » ajoute la spécialiste. Ils injectent au patient un anticorps monoclonal, qui agit sur l'inflammation et la réaction allergique.

Au-delà des traitements, bien connaitre sa maladie permet d'en réduire les inconvénients. C'est le but de l'éducation thérapeutique. Lors de séances en groupe ou individuelles, la personne asthmatique allergique apprend à quoi servent les médicaments, comment éviter les crises, et comment réagir si elles s'aggravent. Peu importe la prise en charge proposée : « l'important est d'agir rapidement quand l'asthme allergique se déclenche car les bronches deviennent anormales au bout d'un moment et ne peuvent plus revenir à leur état initial », conclut Jocelyne Just.

## Contre l'asthme, les omega-3 peuvent nous aider

Les omega-3 sont définitivement bons pour la santé. D'après une nouvelle étude américaine, ils pourraient même réduire la fréquence et l'intensité des crises d'asthme allergique.

On a arrêté de compter les innombrables bienfaits des omega-3. On savait déjà qu'ils étaient efficaces pour lutter contre la déprime saisonnière et la dépression post-partum, pour repousser les troubles du sommeil, pour protéger notre cœur et nos articulations, pour prévenir certains cancers... Voilà maintenant que, grâce à une nouvelle étude de la University of Rochester Medical Center (aux États-Unis), les omega-3 seraient également utiles pour réduire

la fréquence et l'intensité des crises d'asthme. Les chercheurs américains ont travaillé avec des échantillons sanguins fournis par 17 personnes asthmatiques. Grâce à diverses expériences, ils ont découvert qu'un apport régulier en omega-3 diminuait la production de certains anticorps (les immunoglobulines E ou IgE). Ceux-ci sont en effet responsables des allergies, puisqu'ils provoquent une hypersensibilité à certains allergènes – les pollens, les arachides, les fruits de mer... On parle de réactions allergiques graves. Or, dans 80 % des cas chez les enfants et dans 60 % des cas chez les adultes, l'asthme est de nature allergique. Pour ces personnes, une sup

## UNION AFRICAINE

# Bankole Adeoye souligne l'importance de la diplomatie préventive et de la médiation pour le règlement des conflits en Afrique

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Bankole Adeoye, a réaffirmé dimanche à Addis-Abeba l'engagement de l'organisation continentale à résoudre les conflits en Afrique à travers la diplomatie préventive, la médiation et la réactivation de l'alerte précoce.

"Nul ne saurait remettre en question l'engagement de l'UA lorsqu'il s'agit du règlement des conflits. La diplomatie préventive, la médiation et la réactivation de l'alerte précoce ont toujours été notre objectif. C'est pourquoi il n'y a aucun conflit pour lequel nous n'avons pas pris une mesure.

Nous sommes tous engagés dans le cadre de l'UA", a déclaré M. Bankole lors d'une conférence de presse tenue en marge des travaux de la 38e édition du sommet de l'UA.

Evoquant le conflit en République démocratique du Congo (RDC), le Commissaire a exprimé sa préoccupation quant à la nouvelle escalade et souligné la nécessité à ce que ce conflit "ne se transforme pas en un conflit ouvert qui perturberait les activités humanitaires et affecterait le tissu social très fragile de la région".

Pour résoudre le conflit dans l'Est de la RDC, M. Bankole a appelé toutes les parties à "s'asseoir autour d'une table", soulignant la disposition de l'UA à jouer le rôle de média-

tion dans le cadre du "processus de Luanda".

Concernant le dossier libyen, il a souligné que la signature de la Charte de réconciliation représente un "événement historique" et fait partie des efforts de l'UA en faveur de la paix et de la réconciliation dans le pays, et c'est ce qui a été confié à l'organisation continentale "en vertu des conclusions de la Conférence de Berlin, à savoir diriger le processus et coordonner la réconciliation nationale".

Le Commissaire a salué le soutien du Conseil présidentiel libyen et de plusieurs instances libyennes impliquées dans le processus, ajoutant qu'il poursuivra l'action avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) et toutes les parties prenantes en Libye ainsi que la Ligue arabe et les pays voisins de la Libye en vue de s'assurer que le règlement de la crise en Libye, qui perdure depuis plus d'une décennie, aboutisse à "une société avancée, fondée sur des élections démocratiques qui dé-

vraient se tenir dans les plus brefs délais".

S'agissant du Soudan, le diplomate a souligné la nécessité de "déployer davantage d'efforts et d'agir vers une transition politique démocratique et constitutionnelle dans le pays, ce qui n'est pas encore le cas jusqu'à présent".

"Le Soudan est en état de guerre totale et le théâtre de la pire crise humanitaire non seulement en Afrique mais aussi dans le monde entier. C'est pourquoi il convient de réfléchir à la façon de garantir le respect des valeurs communes et des principes de l'UA ... Quant à nous, nous sommes prêts à assister une transition politique efficace, réussie et inclusive", a-t-il poursuivi.

Il a appelé les forces armées soudanaises ainsi que les Forces de soutien rapide (FSR) et leurs différents alliés, à mettre fin à l'effusion de sang, ajoutant: "nous voulons mettre fin à la guerre pour reprendre le processus de transition politique et garantir l'aide humanitaire au peuple".

## Clôture des travaux de la 38e session ordinaire du sommet de l'UA à Addis-Abeba

Les travaux de la 38e session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA), tenue à Addis-Abeba, ont été clôturés par l'adoption de rapports et de plusieurs décisions et déclarations.

Les travaux, qui se sont étalés sur deux jours et ont vu la participation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux côtés des leaders africains au siège de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie) sous le thème: "La justice pour les Africains et les personnes d'ascen-

dance africaine par les réparations", ont permis de définir les priorités de l'Afrique pour l'année 2025 et au-delà, ainsi que les mécanismes de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le Sommet a été ponctué par l'élection du président de la Commission de l'UA, le ministre des Affaires étrangères djiboutien, Mahmoud Ali Yousouf, en remplacement du précédent président tchadien, Moussa Faki Mahamat, ainsi que l'élection de l'ambassadrice d'Algérie en Ethiopie et sa repré-

sentante permanente auprès de l'UA, Mme Malika Haddadi, au poste de vice-présidente de la Commission, après avoir obtenu une victoire écrasante contre sa concurrente marocaine. Lors de cette session, l'Algérie a également annoncé une contribution financière volontaire de un million de dollars USD pour soutenir le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), une annonce faite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

lors des travaux du 34e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du MAEP, tenu vendredi, sous sa présidence. Un mémorandum d'entente sur la contribution financière volontaire en vue de promouvoir la bonne gouvernance en Afrique a été signé par la secrétaire d'Etat, auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, et la Directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP, Marie-Antoinette Rose Quatre.

## CONFLIT AU SOUDAN

### L'ONU cherche 6 milliards de dollars pour soulager les souffrances de la population

L'ONU a annoncé lundi qu'elle cherchait 6 milliards de dollars pour le Soudan cette année afin de contribuer à soulager les souffrances dans ce qu'elle appelle l'une des crises "les plus dévastatrices de notre époque", caractérisée par des déplacements massifs de population et une famine croissante.

L'appel de l'ONU représente une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année dernière pour le Soudan.

Mais l'ONU affirme que "ces fonds sont nécessaires car l'impact de la guerre de 22 mois entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) - qui a déjà déplacé un cinquième de la population et provoqué une grave famine chez environ la moitié de la population - semble devoir s'aggraver".

"Le Soudan est une situation d'urgence humanitaire d'une ampleur choquante", a déclaré le Coordonnateur des secours

d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, avant le lancement de l'opération.

Des conditions de famine ont été signalées dans au moins cinq endroits au Soudan, y compris dans des camps de déplacés au Darfour", a indiqué un communiqué de l'ONU, ajoutant que "la situation allait s'aggraver avec la poursuite des combats et l'effondrement des services de base".

APS

## SAHARA OCCIDENTAL

### Espagne : les participants à une conférence à Oviedo défendent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Assemblée générale de la Principauté des Asturies, à Oviedo (Espagne), a abrité vendredi et samedi, la 28e Conférence des intergroupes parlementaires "Paix et liberté au Sahara occidental", au cours de laquelle les participants ont plaidé pour le droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination. Intervenant à l'occasion, le président de la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (FEDISSAH), Carmelo Ramirez a axé son discours sur la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et sa lutte pour l'indépendance. Pour Ramirez, "il est essentiel de continuer à travailler ensemble pour renforcer le soutien à la cause sahraouie au niveau politique et diplomatique, face aux stratégies du Maroc et de son lobby en Espagne". Il a également souligné l'importance d'organiser des "actions politiques et des visites institutionnelles" pour soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte. La défense des droits de l'homme dans les zones occupées du Sahara occidental a été un autre thème central de son intervention. Il a appelé à ce propos à "brisier le mur du silence imposé par l'occupant marocain, en prônant notamment l'envoi de missions d'observation dans les zones occupées".

Ramirez a insisté en outre sur le fait que "les actions liées aux droits de l'homme devraient être menées auprès des organismes internationaux, tels que l'ONU". Il a également souligné l'urgence de mettre un terme au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, citant l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé, en octobre 2024, deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE sur la pêche et l'agriculture, incluant illégalement le Sahara occidental. L'intervenant a conclu son discours en soulignant que "la clé du succès dans la lutte pour l'autodétermination du peuple sahraoui réside dans la coordination entre les différentes entités et groupes de solidarité. L'unité et l'action commune sont essentielles pour continuer à faire progresser la visibilité de la cause sahraouie et la défense des droits des Sahraouis au niveau international".

De son côté, le président de l'Assemblée générale des Asturies, Juan Cofino, a indiqué que le conflit au Sahara occidental "exige de toute urgence une solution juste et définitive, une solution qui passe sans aucun doute par la mise en oeuvre du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Pour Juan Cofino, "la cause sahraouie ne peut pas continuer à faire face à ce qui semble être une combinaison d'intérêts internationaux cherchant à ignorer le droit légitime du peuple sahraoui à décider de son avenir". Pour sa part, le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Arabi a émis le souhait que cette conférence "serve à établir une feuille de route dans une situation internationale très complexe et difficile pour que le droit international soit respecté. Et pour que rien de contraire à ce droit ne soit imposé au peuple sahraoui".

Nous voulons un référendum d'autodétermination que le droit international nous accorde", a-t-il ajouté. Au total, 27 députés de 12 Parlements régionaux ont participé à la 28e Conférence des intergroupes parlementaires, selon les médias espagnols.

## MAROC

### Les prisons marocaines, cimetières de la dignité humaine et de la tragédie sans limites (Témoignage)

Les prisons marocaines sont devenues de véritables cimetières de la dignité humaine. Surpopulation extrême, malnutrition, torture psychologique et physique, négligence médicale et même trafic d'organes humains y règnent, selon des témoignages accablants. Un ancien détenu ayant vécu cette réalité a affirmé sur les réseaux sociaux que "les prisons marocaines sont des lieux d'enfer où les détenus vivent dans des conditions insoutenables, sans aucun espoir de réinsertion".

Il a décrit des cellules exiguës, parfois occupées par plus de 60 personnes, où "l'air est irrespirable, la lumière inexistante et les prisonniers dorment à même le sol, au milieu d'odeurs insupportables". La malnutrition est un autre fléau. "Les repas sont si insuffisants que certains en viennent à voler leurs codétenus pour calmer leur faim", a-t-il ajouté. La situation médicale n'est pas moins alarmante. "Les soins sont quasi inexistant. Les malades de la tuberculose ou du VIH sont laissés sans traitement, et beaucoup meurent dans l'indifférence totale", selon le même témoignage. La violence est également omniprésente, avec des affrontements fréquents entre détenus pour un peu d'eau ou un espace pour dormir. "Certains gardiens profitent de cette situation pour extorquer les prisonniers, tandis que d'autres détournent le regard", a-t-il dénoncé.

Le témoin a particulièrement évoqué la prison de Fès où "des actes de corruption, de meurtres et de trafic d'organes humains ont été constatés", qualifiant ces pratiques de "crimes contre l'humanité nécessitant une intervention internationale urgente". Il a conclu en appelant à mettre fin à ces violations et à garantir le respect des droits fondamentaux des détenus, même derrière les barreaux.

## PALESTINE

**Fonds de l'ONU pour la population : la vie des femmes et des filles à Ghaza a été "brisée"**

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a déclaré lundi que la vie des femmes et des filles à Ghaza "a été brisée", appelant au maintien du cessez-le-feu en vigueur et à un soutien continu de la communauté internationale.

"La vie des femmes et des filles de Ghaza a été brisée. Dans un contexte de températures glaciales, les besoins en nourriture, en vêtements d'hiver, en abris et en accès aux soins de santé restent élevés", souligne l'UNFPA dans un communiqué, ajoutant qu'"un cessez-le-feu durable et le soutien continu de la communauté internationale sont essentiels pour les aider à reconstruire leur vie". Depuis le cessez-le-feu, l'UNFPA affirme avoir fourni des fournitures essentielles à Ghaza, notamment du matériel de santé



reproductrice et du soutien aux nouveau-nés et aux mères. L'agence souligne toutefois que "ces efforts sont loin d'être suffisants" et appelle à un "financement plus important et à un accès sans restriction à ceux qui en ont besoin". "Plus important encore, nous devons nous assurer que ce cessez-le-feu soit respecté et que nous soyons en mesure de tenir nos promesses aux femmes et aux filles", a déclaré Nestor Owomuhangi, représentant de l'UNFPA en Palestine.

**Cisjordanie occupée : 55 martyrs depuis le début de l'agression sioniste dans le nord**

Au total, 55 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie occupée depuis le début, il y a 28 jours, de l'opération meurtrière de l'occupation sioniste dans les camps du nord du territoire, indiquent lundi les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon le ministère de la Santé, l'agression lancée par l'armée sioniste le 21 janvier dans le nord de la Cisjordanie "a fait 55 martyrs jusqu'à lundi

matin, en plus du déplacement de milliers de personnes et de la destruction généralisée de biens, de maisons et d'infrastructures".

L'agression sioniste en cours touche la ville de Jénine et son camp pour le 28e jour consécutif, au milieu d'arrestations, de la destruction de maisons et de propriétés et d'opérations de déplacement.

Les forces d'occupation sionistes poursui-

vent également leur attaque contre le camp de Tulkarem depuis 22 jours, provoquant une catastrophe humaine et des destructions sans précédent, tandis que les résidents sont maltraités et expulsés de force de leurs maisons.

Depuis le début du génocide dans la bande de Ghaza, l'entité sioniste et ses colons ont étendu leurs attaques en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, en-

traînant la mort en martyrs d'au moins 916 Palestiniens, en blessant environ 7000 et en arrêtant 14.500 autres, selon les autorités palestiniennes.

L'entité sioniste a commis un génocide à Ghaza entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, faisant 48.284 martyrs et 111.709 blessés parmi les Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 14.000 disparus.

**L'occupant sioniste poursuit son agression contre Jenine pour le 28e jour consécutif**

L'occupant sioniste poursuivait lundi son agression contre la ville de Jénine et son camp pour le 28e jour consécutif, et a jusqu'à présent tué 25 Palestiniens, fait des dizaines de blessés et provoqué des destructions généralisées d'infrastructures et de biens.

Selon l'agence de presse palestinienne WAFA, les bulldozers de l'occupation ont commencé à pavé de nouvelles rues dans le camp de Jénine, s'étendant de la rue Mahyoub au quartier Jouret Al-Dahab, et de l'ouest du nouveau camp au quartier Abdullah Azzam, et du quartier Al-Wahdan vers Jouret Al-Dahab, en plus d'élargir des routes dans la zone montagneuse au milieu du camp,

et d'autres rues à l'intérieur du camp, pour permettre le passage des chars d'assaut et des engins lourds de l'occupant.

Des sources locales ont indiqué que l'occupation avait arrêté plus de 150 personnes dans le camp de Jénine et soumis des dizaines d'autres à une enquête sur le terrain, tandis qu'une importante force d'infanterie avait pris d'assaut une maison appartenant à la famille Al-Amer à proximité de la mosquée Al-Assir.

Les forces d'occupation ont également pris d'assaut et fouillé la maison de deux jeunes Palestiniens tués il y a quelques jours dans la forêt de Saada dans la ville de Jénine, tandis qu'elles conti-

ennent de se déployer dans le quartier de Kharouba et à proximité de Yahya Ayyash, où les soldats d'occupation ont arrêté des citoyens, vérifié leurs identités et fouillé leurs véhicules et leurs vélos. L'occupation continue d'envoyer des renforts militaires accompagnés de bulldozers et de camions-citerne de carburant aux entrées et aux alentours du camp pour détruire les magasins et les propriétés des Palestiniens.

Les bulldozers de l'occupation sioniste poursuivent la destruction et l'ouverture de rues dans plusieurs quartiers du camp de Jénine, et les drones continuent de voler à basse altitude dans le ciel du camp.

**Déplacement des Palestiniens: la Jordanie réitère son rejet catégorique**

Le roi Abdallah II de Jordanie a réitéré dimanche son rejet catégorique de toute tentative d'annexion de terres et de déplacement des Palestiniens de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée.

Au cours d'une conférence de presse animée conjointement à Amman avec une délégation du Congrès des Etats-Unis dirigée par le sénateur Richard Blumenthal, "le roi Abdallah II a réitéré le

rejet de la Jordanie de toute tentative d'annexion de terres et de déplacement des Palestiniens de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée", selon une déclaration de la cour royale hachémite.

Le roi Abdallah II a également appelé à assurer "la pérennité du cessez-le-feu à Ghaza et à renforcer l'action humanitaire internationale", a ajouté la même source.

Il a, en outre, souligné que "la solution à

deux Etats était le seul moyen d'assurer la sécurité et la stabilité régionales".

Pour rappel, en visite la semaine dernière aux Etats-Unis, le roi Abdallah II avait rejeté la proposition du président américain, Donald Trump, de déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza,

soulignant que la reconstruction de l'enclave ravagée par l'agression génocidaire sioniste "devrait être la priorité de tous". Dans un message publié sur les réseaux sociaux après avoir rencontré le président Trump, le roi de Jordanie a déclaré avoir réitéré la "position inébranlable" de son pays contre le déplacement des Palestiniens.

C'est la position arabe unifiée.

Reconstruire Ghaza sans déplacer les Palestiniens et répondre à la situation humanitaire désastreuse devraient être la priorité de tous", avait-il déclaré.

## LIBAN

**Un martyr dans une frappe de l'armée sioniste visant une voiture au sud du pays**

Un Libanais est tombé en martyr lundi dans une frappe de l'armée sioniste sur une voiture à Saïda, sud du Liban, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI.

"Un corps sans vie a été retiré de la voiture ciblée par la frappe de l'armée sioniste dans la ville de Saïda, après que les pompiers ont éteint l'incendie", a indiqué l'ANI, précisant que cette attaque intervient à la veille de la date fixée pour le retrait des soldats de l'occupation dans le cadre du cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre dernier.

Samedi, l'armée sioniste avait mené également une frappe par drone dans le sud du Liban, sans faire de victimes, avait rapporté ANI.

"Un drone de l'ennemi (sioniste) a effectué une frappe" sur les environs de la localité d'Ainata, au sud du Liban", avait précisé l'ANI.

Selon l'accord de trêve conclu le 27 novembre dernier, l'armée libanaise devait se déployer dans le sud du Liban aux côtés des Casques bleus de l'ONU, tandis que l'armée sioniste devait s'en retirer sur une période de 60 jours, prolongée ensuite jusqu'au 18 février. Malgré le cessez-le-feu, l'entité sioniste a continué à mener des frappes au Liban, et les deux parties se sont accusées à plusieurs reprises de violer la trêve.

**Trêve au Liban : les garants de l'accord appellés à sommer l'entité sioniste de se retirer du sud du pays**

Le Liban a appelé lundi les garants du cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre dernier à sommer l'entité sioniste de retirer ses soldats du sud du pays le 18 février, conformément aux termes de l'accord de trêve.

"Les garants de l'accord doivent assumer leur responsabilité en nous apportant leur aide", a déclaré la présidence libanaise dans un communiqué, repris par des médias.

"Nous poursuivons les contacts à différents niveaux pour pousser l'entité sioniste à respecter l'accord, à se retirer à la date prévue et à libérer les prisonniers", a-t-elle ajouté.

Selon les termes de l'accord, l'armée sioniste était censée avoir achevé le 26 janvier son retrait du sud du Liban, où seuls l'armée libanaise et les Casques bleus de l'ONU devaient être déployés.

L'armée sioniste mène quotidiennement des opérations de dynamitage de bâtiments à la frontière et continue de mener des frappes à travers le pays, dont trois dans l'est dimanche, selon l'agence officielle Ani. Lundi, une frappe de drone de l'armée sioniste sur une voiture a fait un martyr à Saïda, la plus grande ville du sud du Liban, a indiqué l'Agence de presse libanaise.

**Trois frappes de l'armée sioniste menées dans l'est du pays**

Des avions de guerre sionistes ont mené dimanche trois frappes dans la vallée de la Békaa, dans l'est du Liban, a affirmé un média officiel libanais.

"Des avions de combat ennemis ont mené deux frappes à la périphérie du village de Harbata et une troisième frappe sur le village, situé dans le nord de la Békaa", a indiqué l'agence de presse nationale libanaise.

Tôt dans la journée, le ministère libanais de la Santé a annoncé que l'armée sioniste avait enlevé deux secouristes de la ville de Houla, dans le sud du Liban. Le département a ajouté que ces secouristes "ont été emmenés vers un lieu inconnu, alors qu'ils accompagnaient leur devoir humanitaire d'évacuation des blessés de la ville de Houla".

Il était prévu que l'armée sioniste achève son retrait des zones occupées dans le sud du Liban à l'aube du 26 janvier 2024, conformément au délai fixé dans l'accord de cessez-le-feu, qui est de 60 jours à compter de son entrée en vigueur le 27 novembre 2024.

Cependant, l'entité occupante n'a pas respecté cette échéance qui a été par la suite étendue au 18 février.

L'agression sioniste contre le Liban, qui a commencé le 8 octobre 2023 et s'est transformée en une guerre à grande échelle le 23 septembre dernier, a fait 4104 martyrs et 16.890 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, ainsi que 1,4 million de déplacés.

APS

## SALON NATIONAL DU LIVRE À ORAN

### Mise en avant de la formation des scénaristes pour l'adaptation des romans à l'écran

Des experts du cinéma ont mis l'accent, dimanche soir à Oran, sur l'importance de la formation des scénaristes pour adapter les romans à l'écran, et par conséquent, développer l'industrie cinématographique en Algérie, lors d'une rencontre organisée dans le cadre du Salon national du livre, dont les activités se poursuivent.



Le réalisateur et critique cinématographique, Djamel Mohammedi, dans sa conférence intitulée "L'expérience du cinéma algérien, du roman à l'écran", a souligné que "la réécriture du roman en scènes visuelles nécessite une plus grande attention à l'écriture du scénario, d'où l'importance de former des scénaristes pour transférer le texte littéraire en œuvre cinématographique".

Il considère que "la question de l'adaptation du roman à l'écran est devenue essentielle pour dynamiser la scène cinématographique et développer l'industrie cinématographique en Algérie", mettant en avant le fait que les films basés sur des romans, tels que "L'Opium et le bâton" et la

série "L'Incendie", sont devenus des "films de référence".

Dans ce même contexte, M. Mohammedi a appelé les réalisateurs à revenir aux racines de la création, à savoir le texte romanesque, pour produire des films ayant une forte présence à l'international, expliquant que "l'écriture pour l'écran diffère de l'écriture romanesque et que le roman est toujours un réservoir d'idées et de nouveaux contenus".

De son côté, l'enseignante en audiovisuel à l'Université de Tlemcen, Azzedine Atika, a déclaré que "la formation en écriture de scénario est essentielle, surtout que la scène cinématographique souffre d'une pénurie de scénaristes", tout en précisant que "l'Insti-

tut supérieur du cinéma, récemment créé, contribue grandement à enrichir l'industrie cinématographique, notamment dans le domaine de l'adaptation du roman à l'écran".

Dans sa présentation intitulée "Les caractéristiques artistiques similaires et différentes entre le roman et l'écran", elle a estimé que l'idée d'adaptation est bonne, à condition qu'elle ne compromette pas l'essence du contenu original et ne dénature pas l'œuvre pour des raisons de réalisation.

Le Salon national du livre, qui sera clôturé lundi, réunit plus de 90 maisons d'édition provenant de différentes wilayas du pays pour présenter leurs dernières publications dans divers

domaines intellectuels, scientifiques et littéraires.

Plusieurs séminaires, séances de dédicaces et formations pour les enfants et les personnes handicapées sont également programmés.

Cet événement culturel est organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence Algérienne de Rayonnement Culturel, sous le slogan "Oran lit".

## ANNABA

### La nécessité de numériser et de valoriser les archives du théâtre algérien soulignées (rencontre)

Les participants à une rencontre organisée dimanche à la salle de conférences du Théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, dans le cadre du Festival national de la production théâtrale féminine, ont souligné "la nécessité de numériser et de valoriser les archives du 4ème art algérien". Il a été précisé, lors de cette rencontre intitulée "Réalités du théâtre féminin algérien" animée par le Pr Abdelhamid Khelala de l'université de Khenchela, que les planches algériennes "restent fortement marquées par les femmes qui ont écrit des textes et qui sont montées sur scène avant, pendant et après la glorieuse Révolution de libération pour porter le message de la patrie".

Il a rappelé, dans ce contexte, "le rôle éminent" tenu par les femmes artistes vouées au théâtre

algérien dans la transmission du message de lutte, d'amour et de préservation de la patrie, à l'instar des regrettées Keltoum, Nouria Kazdarli, Farida Saboundji et d'autres dont les contributions enrichissent, encore aujourd'hui, la scène artistique nationale". Il a également insisté sur "la nécessité de préserver ce patrimoine culturel et artistique, et d'accélérer l'utilisation des technologies modernes, notamment la numérisation, pour le préserver et le valoriser". Le Pr Khelala a ajouté que la numérisation est aujourd'hui "un outil intelligent et rapide, à même de permettre la préservation et la valorisation de ce patrimoine culturel où foisonnent les textes et les scénarios de qualité, permettant même de mener des projets de recherche universitaire dans ce domaine, ce qui est très important".

Au 4ème jour du festival, la scène du Théâtre régional Azzedine-Medjoubi a été foulée par plusieurs artistes qui ont interprété, tour à tour, un monodrame intitulé "Le dernier jour", œuvre de la compagnie des arts et du théâtre d'Aïn Beïda (Oum El Bouaghi) et la pièce "Le rêve d'une vie" produite par l'association du "Théâtre d'or" pour l'art dramatique d'Annaba. Le festival culturel national des productions théâtrales féminines "Nouria Kazdarli" met en lice 8 œuvres qui concourent pour le grand prix de la meilleure production théâtrale intégrée.

Cette manifestation de 6 jours est organisée par le commissariat du festival en coordination avec la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Annaba.

APS

## ALGER

### Les plasticiennes Alia El Addai et Saida Bouskine exposent leurs œuvres

Une exposition collective des œuvres des plasticiennes Alia El Addai et Saida Bouskine, mettant en valeur le patrimoine culturel algérien notamment dans sa dimension immatérielle, s'est ouverte à Alger. Accueillie à la galerie Mohammed-Racim, cette exposition intitulée "Trésor de la nation", propose une trentaine d'œuvres, réalisées individuellement ou collectivement. Elle donne à voir une galerie d'éléments du patrimoine algérien, décliné à travers des tenues vestimentaires authentiques, des bijoux ou encore des instruments et des objets d'art de grande valeur. Optant pour le figuratif, la plasticienne Saida Bouskine a dévoilé de nouvelles toiles, dédiées notamment au patrimoine vestimentaire traditionnel, comme le haïk, le caftan, le karkou, le burnous, les costumes féminins notamment de Tlemcen, d'Oran, de Kabylie et des Aurès ou encore l'Imzad, instrument de musique réservé exclusivement à la femme targuie et le chèche, une sorte de voile, souvent de couleur bleue, porté par les Touareg. Avec des couleurs chaudes notamment ocre, ses toiles mettent en exergue également des monuments et sites de valeur historique et patrimoniale, comme Timgad (Batna) et La Qalâa des Beni Hamad (M'sila), sites archéologiques classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

L'artiste explique que l'utilisation de modèles et reliefs est "une démarche artistique et esthétique qui a pour but de donner un certain réalisme" à ses œuvres à travers une représentation d'objets, de tissus et autres matériaux, pour leur donner une expansion dans l'espace du visiteur. Dans d'autres œuvres réalisées conjointement avec Alia El Addai, le patrimoine algérien est également exploré à travers des représentations des habits traditionnels, les bijoux ou encore le patrimoine architectural. Cette collaboration a été illustrée à travers une dizaine de toiles mettant en avant les "talents singuliers" des deux artistes dans une "combinaison" de traits et de formes, soutenue par une "consonance de couleurs maîtrisée". Individuellement, l'artiste Alia Addai revient également sur le thème du patrimoine vestimentaire à travers des portraits de femmes, habillées en tenues traditionnelles de différentes régions d'Algérie. Ses toiles font ressortir, d'autre part, des éléments du patrimoine africain à travers une collection de portraits de femmes (en médaillon) portant des vêtements et des bijoux des plus typiques de l'Afrique. L'exposition "Trésor de la nation" se poursuit jusqu'au 25 février prochain.

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

القطاطعة الإدارية للبلدية رئيس

بلدية حميدة

اعلان

بنفي رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حميدة

إلى علم المواطنين انه سيفتح تحقيق الملازمة

وعدم الملازمة حول إنشاء محل تجاري من نوع:

"قاععة شاي" وبيع المشروبات من الصنف الأول والمستعمل

من طرف السيدة: بوكيابوس كاملية.

العنوان: شارع سيدى يحيى ملكية 62 قسم 46 محل رقم 06 الطابق الأرضي، حميدة.

وسيووضع سجل لإبداع الرأي لدى مصلحة النظافة خلال

15 يوماً ابتداء من تاريخ إشعار هذا الإعلان.

## PROMOTION DES START-UP EN ALGÉRIE

### Lancement d'un groupe de réflexion avec les membres de la communauté nationale à l'étranger

Un groupe de réflexion thématique virtuel a été lancé dimanche, à l'Ecole nationale polytechnique d'El Harrach (Alger), avec les jeunes de la communauté nationale à l'étranger, sur "le climat des affaires et les start-up en Algérie".

Le lancement de l'initiative a été présidé par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib.

A cette occasion, M. Hidaoui a mis l'accent sur l'importance que porte l'Algérie à sa jeunesse tant à l'intérieur du pays qu'à

l'étranger, en vue de renforcer son rôle et sa contribution au développement économique, soulignant que l'Algérie nouvelle œuvre à consolider les liens avec les jeunes de la communauté.

Pour M. Hidaoui, les jeunes de la communauté établie à l'étranger peuvent, de par leurs connaissances acquises dans différentes disciplines, constituer "une plus-value" pour réaliser le décollage économique, à travers la promotion et l'encouragement de l'entrepreneuriat, en mettant à profit les

différents facilitations accordées par l'Etat algérien dans ce domaine.

De son côté, M. Oudah a salué les efforts déployés par l'Etat, en vue d'améliorer le climat des affaires et d'encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes, soulignant l'importance d'associer les compétences nationales établies à l'étranger à la réalisation du développement. A son tour, M. Chaib a affirmé que de telles initiatives offrent l'opportunité de nouer des contacts avec le jeune algérien établi à l'étran-



ger, autour des voies et moyens de l'associer aux différents processus du développement na-

tional, saluant l'évolution du climat des start-up en Algérie qui incite à l'investissement.

## EXPOSITION NATIONALE DU LIVRE À ORAN

### Vers la création à l'ANEPE d'une plateforme numérique pour les auteurs (responsable)

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) oeuvre sur la mise en place d'un projet de plateforme numérique destinée aux auteurs, a-t-on indiqué auprès du groupe "ANEPE", qui participe à l'exposition nationale du livre, qui se poursuit, samedi au Musée national d'art moderne et contemporain (MaMo) d'Oran.

L'entreprise tend à la réalisation de cette plateforme numérique dédiée aux auteurs, qui sera prête dans les plus brefs délais, a souligné le directeur régional du groupe ANEPE, M. Mansouri Kamel, en marge de cet événement, qui connaît un grand afflux de passionnés de

lecture. Cette plateforme, en cours de réalisation, pour objectif de réunir un grand nombre d'auteurs de tout le territoire national, afin qu'ils puissent exposer facilement leurs livres à distance, a précisé M. Mansouri, ajoutant que la plateforme sera d'abord mise en place à Alger, avant d'être étendue aux régions de l'Ouest, de l'Est et du Sud du pays. En ce qui concerne la commercialisation du livre, l'ANEPE dispose également d'une plateforme numérique de vente de livres, permettant aux lecteurs d'acheter un ouvrage depuis n'importe quelle région d'Algérie, avec une livraison assurée par "Algérie Poste", a souligné un

cadre commercial de la direction de la publication de l'institution, M. Hamiche Ahcene. Les demandes sont reçues quotidiennement via cette plateforme, qui propose environ mille titres en arabe et en français dans divers domaines, qu'ils soient historiques, patrimoniaux, romans ou dédiés aux enfants, selon la même source.

Cette plateforme permet au lecteur d'accéder facilement aux livres avec une livraison assurée.

La participation notable des publications "ANEPE" à l'exposition nationale du livre à Oran s'inscrit dans le cadre du programme culturel du groupe visant à

soutenir les auteurs et écrivains créatifs et à promouvoir leurs publications, contribuant ainsi au soutien de l'industrie du livre en Algérie et à encourager la lecture. Plus de 90 maisons d'édition de différentes wilayas du pays participent à l'exposition nationale du livre, qui sera clôturé, lundi prochain, présentant leurs dernières publications dans divers domaines intellectuels et scientifiques.

Cet événement culturel, qui inclut des conférences et des séances de dédicace, est organisé par le ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

APS

## PUBLICITÉ

**EPE/SPA au capital social de 115 000 000 000 de DA R.C. n° 02 B 18083**  
**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila**  
**Adresse : Rue 1<sup>er</sup> Novembre MILA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
**DOT MILA/SADIFS/DAL/02/2025**

La Direction Opérationnelle de Mila lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des :

**TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RÉSEAU FTTX (CONTRAT D'ADHESION)**

**Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère)**

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**  
Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTx pour le palier suivant :

**Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère):**

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physique ou morale de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

NB : Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'Etat ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'Etat émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ;

• Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formel selon le modèle joint en annexe 05 ;

• Tous les documents dont les conditions d'éligibilité précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetées.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila, Service Achats, RUE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954 /MILA, contre paiement de huit mille dinars algériens (8 000,00DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le versement se fera au compte N° (RIB) N° 001008469300000249/68, ouvert auprès de la Banque BNA agence de Mila.

Le cahier des charges doit être refert par le candidat ou son représentant dématérialisé mandaté à cet effet.

**PRÉSENTATION DES OFFRES**  
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur dématérialisé, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « Dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

**Le dossier administratif :** comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique.

**III. L'offre technique :** comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique.

**III. L'offre financière :** comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, ne comportant que la mention suivante :

**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA**  
**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE MILA**  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES**  
**DOT MILA/SADIFS/DAL/02/2025**

**« Travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTx »**

**Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère)**

**» A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM SPA - Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila -**  
**SECETARIAT-APG, Rue 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1954 - VERS ROUTE ZEGHAIA - MILA -**

La durée accordée pour la préparation des offres est de à quinze (15) jours calendaires à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale et sur le site web: safgate.dz.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 au complexe AT (salle des réunions), Rue Zerrouki, MILA.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Wilaya de Blida**  
**Daira de Meftah**  
**Commune de Djebabrah**  
**NIF :098409299175206 01**

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 04/ 2025

Le Président de l'APC de DJEBABRA lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Réalisation travaux d'aménagement des sites suivants :

**Lot N° : 01 Réalisation Travaux D'aménagement De Différents Accès A Djebabrah (Accès Hai Sidi Bakhti, Accès Hai Ghalize Et Accès Hai Mouhamou et accès Hai Maourir)**

**Lot N° : 02 Réalisation Travaux D'aménagement Accès Mouhamou Ouest Hai Guelaliz Commune De Djebabrah**

Seules les entreprises qualifiées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Djebabrah sur présentation du certificat de qualification en cours de validités catégorie Quatre 04 et plus (travaux publics principal), réalisée au moins deux projets de même nature ayant un chiffre d'affaire des trois dernières années supérieur ou égale à 5.000.000,00 DA contre paiement de trois mille dinars (3.000,00 DA). Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives prévues dans le cahier des charges:

**Dossier de candidature content:**

01. Une déclaration de candidature.
02. Déclaration de probité.
03. Statuts de la société.
04. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
05. Certificat de qualification et classification catégorie (04) trois et plus domaine travaux public.
06. Attestations de bonnes exécutions similaires au projet.
08. Les Bilans de trois dernières années visées.
09. La liste des Moyens humains
10. La liste des Moyens matériels.
11. Numéro d'identification fiscal NIF.

**L'offre technique content:**

01. Déclaration à soucire remplie signée et datée.

02. Cahier des charges.

03. Planning des travaux.

04. Mémoire technique justificative.

**L'offre financière content:**

07. Lettre de soumission datées, visée et signée.
08. Le bordereau des prix unitaires(BPU).
09. Le devis quantitatif et estimatif visé par le soumissionnaire(DQE).

**N.B 1:** il est demandé aux soumissionnaires de respecter les conditions définies dans le cahier des charges. Les soumissionnaires doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée populaire communale de Djebabrah sous trois plis fermés et cachetés : l'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter uniquement la mention "ne pas ouvrir". Les soumissionnaires non accompagnées des pièces administratives prévues par la réglementation seront irrévocablement rejetées.

Les soumissionnaires sont invités à assister la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 heures (treize heures). La date de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP jusqu'à 13heures.

**N.B 2:** les soumissionnaires peuvent soumissionner dans deux lots, mais ne peuvent être retenus que dans un seul (01) lot. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres (15) jours augmentée de 90 jours

**DK NEWS** — **Anep : 2516005078 du 18/02/2025**



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1144*

|                                |   |                     |                                       |  |                                       |                                   |
|--------------------------------|---|---------------------|---------------------------------------|--|---------------------------------------|-----------------------------------|
| manœuvrerai-<br>ent            | resta-<br>inoccupé                        | destina-<br>tion    | bues avi-<br>dement                   | crochet                                      | mauvaise                              | certifiait                        |
| exaltant                       | curdrait                                  | monnaie<br>humaine  | à lui                                 | d'étal<br>ventilé-<br>rent                   | viande                                | tresser                           |
| vas à<br>petit pas             |   |                     |                                       |  | jeune bal-<br>lerine                  |                                   |
| cria tel<br>un cerf            |   |                     | embras-<br>sade                       |  | obliga-<br>toires                     |                                   |
| révée                          |   |                     | gris                                  |  | précis                                |                                   |
| temps de<br>vie                |   |                     |                                       |  | mer<br>bretonne                       |                                   |
| canton<br>suisse<br>immenses   | proche<br>adresse<br>très per-<br>sonnels | mettra<br>à part    | lac des<br>U.S.A.<br>souhai-<br>tions |  |                                       | coordina-<br>tion                 |
|                                |   | fins                |                                       |  |                                       | ancien                            |
|                                |   |                     |                                       | fruit à<br>coquille<br>en ma-<br>tière de    |                                       |                                   |
| habitude                       |   | minuscu-<br>le      |                                       |  |                                       | chantera<br>comme<br>un pinson    |
| parties<br>du jour             |   | Esthonie<br>en V.O. |                                       |  |                                       | platine<br>au labo                |
|                                |   |                     |                                       |  | gardien<br>de but                     |                                   |
|                                |   |                     |                                       | raison-<br>nable<br>berillium<br>en chimie   |                                       |                                   |
| besoin<br>impérieux            | changer<br>de voix<br>aveugle-<br>ments   |                     |                                       | dances<br>rapides<br>supports<br>de fleurs   | truite<br>sauvage<br>partie<br>charue | titre d'<br>altesses              |
|                                |   |                     |                                       |  |                                       |                                   |
| éclos                          |   | ni lui<br>ni moi    |                                       | étoiler                                      |                                       |                                   |
| raccourci<br>de texte          |   | feintes             |                                       | tables de<br>bouchers                        |                                       |                                   |
|                                |   | imitées             |                                       |  |                                       | sous mi                           |
|                                |   | qualifiée           |                                       |  |                                       | cube à<br>points                  |
|                                |   |                     |                                       |  | grade de<br>judoka                    |                                   |
| fourbu                         | à cet<br>endroit<br>sans<br>quenottes     |                     | manches                               |  | écritures<br>rapides                  |                                   |
|                                |   |                     | distendu                              |  |                                       |                                   |
|                                |   |                     |                                       | tamise                                       |                                       | brésilien                         |
|                                |   |                     |                                       | désert<br>de dunes                           |                                       | pas très<br>rapide                |
| parle-<br>mentaire             |   |                     |                                       | terme de<br>tennis<br>poète<br>grec          |                                       | crack                             |
| tacheras<br>encore             |   |                     |                                       |  |                                       |                                   |
|                                |   |                     |                                       |  | mèches<br>rebelles                    |                                   |
|                                |   |                     |                                       |  | support d'<br>armoires                |                                   |
| montrée<br>ostensi-<br>blement | année<br>parfois<br>astate en<br>symbole  |                     |                                       | fabrique<br>de cadres<br>article<br>de bazar |                                       | début<br>d'une<br>longue<br>série |
|                                |   |                     |                                       |  |                                       |                                   |
| temps<br>de<br>moisson         |   | apparat<br>officiel | nom de<br>fée                         |  |                                       |                                   |

## Solution

Sudoku n°2444

Mots Croisés n°2444

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | H | O | R | R | I | P | I | L | A | N | T |
| 2  | E | C | O | U | L | E | R |   | M | I | E |
| 3  | B |   | U | T | O | P | I | Q | U | E |   |
| 4  | E | N | T | I | T | E | S |   | S | E | M |
| 5  | R | A | I | L |   | S | E | V | E |   | I |
| 6  | G |   | N | E | M |   | R | I | T | U | E |
| 7  | E | T | I | R | E | M | E | N | T | S |   |
| 8  | R | E | E |   | R | I | Z |   | E | I | R |
| 9  | A | T | R | O | C | E |   | A | S | T | E |
| 10 | S | E | S | S | I | L | E | S |   | E | S |

Grille géante n°1144

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | . | C | . | B | . | P | . | E | . | C | . | A |
| E | N | T | H | O | U | S | I | A | S | M | A | T |
| . | T | R | O | T | H | E | T | E | R | E | N | T |
| B | R | A | M | A | Y | E | T | R | E | N | T | E |
| A | G | E | Y | E | I | V | E | R | E | I | E | T |
| . | U | R | I | . | R | E | S | E | R | V | E | A |
| G | E | A | N | T | E | S | P | E | N | O | X | . |
| . | R | I | T | E | E | P | T | I | T | S | Y | . |
| M | A | T | I | N | E | E | S | E | A | G | E | T |
| . | I | C | M | U | S | E | R | T | B | G | E | S |
| N | E | C | E | S | . | T | O | I | E | F | L | E |
| E | T | C | S | I | S | N | E | S | E | A | L | E |
| . | . | I | C | I | C | I | S | E | S | S | D | A |
| R | E | T | A | M | E | T | E | . | S | S | S | I |
| . | D | E | P | U | M | E | . | S | A | S | S | A |
| R | E | S | A | L | L | I | R | A | S | E | P | I |
| . | N | . | B | E | R | E | G | E | . | E | N | S |
| E | E | T | A | L | E | E | M | E | C | O | R | I |
| . | E | T | E | S | E | . | M | L | U | S | A | M |

## BASKETBALL - SUPER-DIVISION (MESSIEURS - 14<sup>E</sup> J)

### O. Batna - WO Boufarik aujourd'hui à Batna

L'O.Batna accueillera demain mardi (16h00) le WO Boufarik en match décalé de la 14<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs).

Initialement programmée pour samedi 15 février, cette rencontre a été reportée à mardi, en raison de la participation du WOB à la Super-coupe d'Algérie-2024, qu'il a remportée mardi dernier face à l'USM Alger (70-59) à la salle La coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger).

Avant cette rencontre, le WOB occupe la 4<sup>e</sup> place avec 23 pts, alors que l'OB, est 14<sup>e</sup> et dernier avec 14 pts.

Cette 14<sup>e</sup> journée avait débuté jeudi dernier et s'est poursuivie vendredi et samedi.

#### Programme du match en retard:

##### Aujourd'hui:

O. Batna - WO Boufarik (16h00)

##### Déjà joués :

##### Jeudi :

Rouiba CB - NA Hussein-Dey 71 - 85

##### Vendredi :

CS Tlemcen - TRA Draria 78-56

CR Béni Saf - MC Alger 68-79

USM Blida - OS B.B.Arrieridj 76-55

##### Samedi :

CSC Gué de Cons - USM Alger 60-59

(a.prol.)

M. Ouled Chebel - NB Staouéli 61-70

##### Classement :

|                           | Pts | J   |
|---------------------------|-----|-----|
| 1. NB Staouéli            | 27  | 14  |
| 2. MC Alger               | 25  | 14  |
| 3. NA Hussein-Dey         | 24  | 14  |
| 4. WO Boufarik            | 23  | 13  |
| --. CSC Gué Constantine   | 23  | 14  |
| 6. CR Beni Saf            | 21  | 14  |
| --. CS Tlemcen            | 21  | 14  |
| 8. USM Blida              | 20  | 14  |
| --. TRA Draria            | 20  | 14  |
| --. USM Alger             | 20  | 14  |
| 11. Rouiba CB             | 18  | 14  |
| 12. OS Bordj Bou Arreridj | 17  | 14  |
| 13. M Ouled Chebel        | 16  | 13  |
| 14. O. Batna              | 14  | 13. |

## BASKETBALL - CHAMPIONNATS NATIONAUX Tous les matchs de ce week-end reportés à une date ultérieure (Fédération)



La Fédération algérienne de basketball (FABA) a annoncé lundi que les matchs des différents championnats nationaux, prévus ce week-end (ndlr : du 20 au 22 février courant) sont reportés à une date ultérieure, pour éviter un chevauchement avec le Collège technique national, prévu exactement à la même date.

Plusieurs sujets importants seront débattus en effet au cours de ce Collège technique, et la fédération a jugé bon de reporter les matchs de ce week-end, pour permettre aux techniciens des différents clubs d'y assister.

Ce qui n'aurait pas été possible s'ils étaient tenus par les obligations de la compétition.

Pour l'heure, l'instance fédérale n'a pas fixé la nouvelle date à laquelle se dérouleront les différents matchs qui étaient prévus ce week-end. La nouvelle programmation sera communiquée ultérieurement.

Source : [www.20dknews.com](http://www.20dknews.com)

## JUDO - OPEN AFRICAIN DE TUNIS L'Algérie domine le tournoi

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a terminé à la première place au tournoi international "Open Africain de Tunis", clôturé dimanche soir en Tunisie, après avoir dominé le tableau des médailles, avec 2 or, 3 argent et 7 bronze.

Le podium a été complété par les Etats Unis, ayant pris la deuxième place avec deux or et deux argent, au moment où l'Iran s'est emparé de la troisième place, avec deux or et une argent.

Pour sa part, la Tunisie, pays hôte de ce tournoi et qui avait participé avec un nombre record de 40 judokas (21 messieurs et 19 dames) s'est contentée de la septième place, avec trois bronze.

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Khadija Be-khira (-57 kg) et Maroua Mammeri (+78 kg), alors que celles en argent ont été remportées par Faïza Aïssahine (-52 kg), Othmane Arbaoui (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg).

Selon les organisateurs, 198 judokas (118 messieurs et 80 dames), représentant 19 pays étaient engagés dans cette compétition, où l'Algérie était la nation la mieux représentée, avec 45 judo-



kas engagés (30 messieurs et 15 dames).

A son retour en Algérie, la sélection nationale se mettra aussi à préparer l'Open Africain d'Alger : un autre tournoi international de judo, prévu du 20 au 23

février courant, à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf. Une compétition ouverte aux catégories juniors et seniors, et qui exceptionnellement cette année sera jumelée avec la Coupe d'Afrique des Cadets.

## CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2025 (9<sup>E</sup> ÉTAPE) L'Algérien Amari s'empare du maillot jaune

Le coureur algérien Hamza Amari (Team Madar Pro-Cycling) s'est emparé du maillot jaune du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), après avoir obtenu la 3<sup>e</sup> place lors de la neuvième étape courue lundi entre Ghardaïa à Ouargla sur une distance de 189,5 km, et remportée par son coéquipier Youcef Reguigui.

Reguigui a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 4h 26.00 devant le belge Rutger Wouters (Team Flanders) et Hamza Amari (Team Madar Pro-Cycling) crédités tous du même temps. A l'issue de cette 9<sup>e</sup> étape, Hamza Amari s'est emparé du maillot jaune de leader, alors



que l'Algérien Hamza Yacine a eu le vert du meilleur sprinter.

Le vainqueur de l'étape, Youcef Reguigui prend le rouge du meilleur algérien, et le bleu du vainqueur de l'étape.

Le maillot à pois du meilleur grimpeur re-

vient à Youcef Reguigui, le blanc du meilleur espoir U23, a été attribué à l'Algérien Mimouni Oussama (sélection développement) alors que l'Algérien Islam Mansouri (Team Madar Pro-Cycling) a pris le maillot orange du coureur le

plus combatif de la journée.

La 10<sup>e</sup> et dernière étape du TAC-2025 prévue mardi, mènera le peloton de Ouarqala à Hassi Messaoud sur une distance de 83,5 km.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL 2025 Déroulement de la compétition les 21-22 février à Alger

Le Championnat national hivernal d'athlétisme 2025 se déroulera les 21-22 février courant, au stade annexe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), a appris l'APS lundi auprès des organisateurs.

Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au mercredi 19 février, à midi, et "aucune confirmation ne sera acceptée le jour de la compétition", selon la même source.

La compétition est ouverte essentiellement aux catégories seniors et U20 (messieurs et dames), mais les athlètes de moins de 18 ans pourront également y participer, dans la limite de deux épreuves individuelles.

"Si les deux épreuves choisies sont des courses, une seule d'en-



tre elles pourra dépasser les 200 mètres" a-t-on détaillé de même source.

Plusieurs épreuves de course, de lancer et de saut sont inscrites au programme de ce Champion-

nat national hivernal, et dont la plus grande partie est programmée le vendredi 21 février, lors de la première journée de compétition.

APS

## COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR - 1/16<sup>ES</sup> DE FINALE) CRB 1 - MCA 0

### Aymen Mahious le bourreau du Mouloudia

Les Belouzadis après avoir perdu la Supercoupe face au MCA aux tirs au but, le CR Belouzadade a pris sa revanche et a réussi à sortir au deuxième tour de la dame coupe grâce au seul et unique but marqué par le buteur maison, Mahious. Le CRB a refait le coup de la dernière finale au Mouloudia.

Par F. Yanis

L'élimination précoce en Coupe d'Algérie risque d'enchaîner le Mouloudia dans une crise sans précédent.

Antant l'ambition d'aller loin dans cette compétition, les Draoui et Consorts se sont finalement fait éliminer sur leur terrain et de surcroît devant une affluence record.

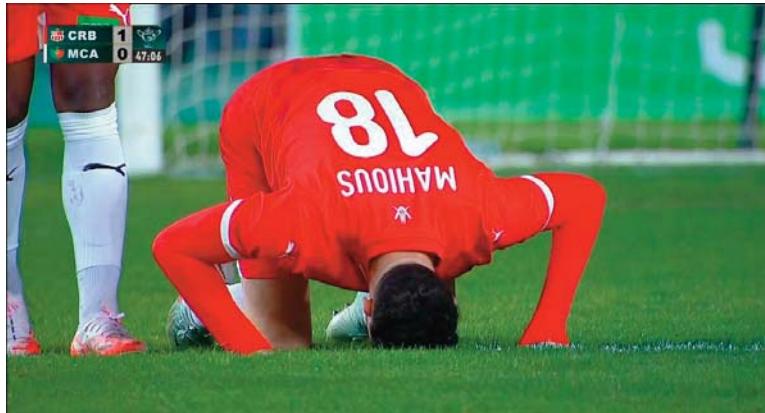
Le comble est qu'ils n'ont rien montré de bon.

Personne ne s'attendait à ce que les Belouzadis passent l'écueil du MCA avec autant d'aisance devant ses milliers de supporters.

Malgré les mises en garde des dirigeants, notamment l'entraîneur, qui n'ont pas cessé de dire aux joueurs que le CRB est un véritable os et qu'ils doivent se méfier de cette équipe qui ambitionne de retrouver l'élite.

Finalement, les Canaris ont été décevants pratiquement tout au long de la rencontre.

Ils ont essayé en première mi-temps de trouver la faille, trouver en face une bonne



équipe bien organisée surtout au milieu de terrain, sur le score de parité que l'arbitre de la rencontre envoie les 22 acteurs au vestiaire.

Après la pause citron Aymen Mahious qui va trouver l'ouverture en solo sur un dégagement de Hocine Benayada.

L'avant-centre met la pression sur Ghazala, récupère la balle de la tête et passe entre les

deux défenseurs centraux avant de conclure du pied gauche (47') juste après ce but les protégés de Khaled Benyahia ont essayé de revenir au score le Chabab a bien défendu jusqu'au au sifflet finale de la rencontre sur le score de un but à la faveur des rouge et blanc.

Les hommes de Saed Ramouvic ont réussi à prendre leur revanche sur le MCA qui les avait

battus au cours de la précédente rencontre en Supercoupe. La rencontre a été difficile mais les Belouzadis ont réussi à bien gérer leur match et à faire le nécessaire pour aller chercher cette qualification qui leur permet de continuer leur aventure en coupe d'Algérie.

On peut dire que c'est un véritable tournant dans la saison

du Chabab puisqu'outre la qualification, les retombées sur le plan psychologique seront très importantes pour les Rouge et Blanc qui vont pouvoir avoir un second souffle et continuer à lutter non seulement en championnat mais aussi en coupe d'Algérie.

Cette élimination précoce confirme que certains joueurs sont loin de leur niveau et que les dirigeants doivent vite renforcer leur effectif s'ils veulent jouer les premiers rôles à la phase retour.

Entre-temps, les Chnaoua ont eu droit à véritable douche écossaise. Avec cette qualification acquise haut la main, le Chabab se retrouve en très bonne posture pour la suite du parcours du moment que lors du prochain tour, il recevra la formation de l'US Chaouia le 11 mars prochain soit au 5-Juillet, soit au stade Nelson-Mandela.

D'ailleurs, on peut également dire que la voie est dégagée pour une nouvelle finale pour les Belouzadis qui vont avoir un excellent calendrier pour tenter d'aller en finale.

F. Y.

## LIGUE 1 MOBILIS (17<sup>E</sup> J)

### Le MCA face au piège paciste, le dauphin en péril à Sétif

Le MC Alger, tentera de conforter sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en affrontant le Paradou AC, alors que le dauphin, le CR Belouzad sera en péril à Sétif pour défier l'Entente, à l'occasion de la 17<sup>e</sup> journée, prévue mardi, mercredi, et jeudi.

Inavincu en championnat depuis sept matchs, le MCA (1e, 31 pts), partira largement favori face au PAC (6e, 23 pts), qui reste, en revanche, sur une mauvaise série de quatre matchs de rang sans victoire, toutes compétitions confondues.

Toutefois, l'élimination concédée dimanche aux 1/16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie face au CRB (1-0), pourrait enrayer la machine mouloudéenne, d'où la nécessité de relever la tête rapidement, et éviter d'aligner un autre mauvais résultat.

Les joueurs de l'entraîneur du "Doyen", le Tunisien Khaled Benyahia, devront rester vigilants face aux "Académiciens", qui auront à cœur de réagir et sortir la tête de l'eau.

Le CRB (2e, 29 pts), effectuera un périlleux déplacement pour affronter l'ESS (8e, 21 pts), avec l'objectif de rester au contact du leader, et confirmer son dernier succès face à l'USM Khencela (3-0).

Les Belouzadis voyagent plutôt bien cette saison, eux qui ont décroché 15 points sur 24 possibles, en dehors de

leurs bases, d'où l'intérêt pour les Sétifiens de rester vigilants afin d'éviter un deuxième revers de suite, après celui concédé mardi dernier en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0).

Le nouvel entraîneur tunisien de l'ESS, Nabil Kouki sera à la recherche de sa première victoire en Ligue 1, même si sa mission s'annonce d'ores et déjà difficile, en l'absence du public, huis clos oblige.

L'autre club algérois, l'USM Alger (3e, 26 pts), évoluera, à priori, sur du velours à la maison face au premier non-relégable le NC Magra (14e, 16 pts), même si le facteur surprise n'est pas à écarter.

Inavincu en cinq matchs, toutes compétitions confondues, les "Rouge et Noir", croiseront de nouveau le fer avec le "Nedjm", quelques jours après leur opposition en 1/16<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, remportée par l'USMA (1-0).

Le nouvel entraîneur brésilien de l'USMA, Marcos Paqueta va pouvoir signer ses grands débuts, lui qui a été engagé en remplacement du Tunisien Nabil Maâloul, dont le contrat a été résilié à l'amiable.

Tenu en échec lors de la précédente journée à domicile par l'Olympique Akbou (1-0), le NCM devra impérativement revenir avec un bon résultat d'Alger, pour pouvoir s'éloigner de la zone

de relégation.

#### O. Akbou-JS Kabylie : derby indécis à Béjaïa

La JS Kabylie (4e, 25 pts) et batte dans le "classico" face au MCA (3-2), enchainera en allant défier son voisin l'Olympique Akbou (11e, 19 pts), dans un derby kabyle qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics.

Sur le plan des statistiques, l'O.Akbou reste fébrile dans son antre de l'Unité maghrébine de Béjaïa, puisque les coéquipiers de Sid Ali Lamri n'ont pris que 11 points sur 24 possibles. Les "Canaris", en revanche, sont la quatrième meilleure équipe à l'extérieur (9 points décrochés sur 24 possibles, NDLR), à égalité avec l'USMA, le CSC, et le MCEB. De son côté, le CS Constantine (5e, 24 pts) est appelé à réagir à domicile face à l'ASO Chlef (6e, 23 pts), pour éviter de sombrer dans le dossier, et se voir distancer dans la course au podium.

Les Chélifiens, qui restent sur un succès à domicile face au PAC (2-0), seront certainement mis à rude épreuve, face à une équipe constantinoise qui ne jure que par la victoire.

Petit avantage pour le CSC: l'ASO n'a pris que 7 points en 8 déplacements.

Dans le ventre mou du tableau, l'USM Khencela (9e, 20 pts), dont le secteur défensif est devenu le maillon faible

(8 buts encaissés lors des trois derniers matchs, NDLR), recevra la JS Saoura (11e, 19 pts), dans un match qui devait revenir, à priori, aux locaux.

Et pour cause, la JS Saoura n'a décroché qu'un seul point en dehors de ses bases, soit la plus mauvaise équipe à l'extérieur du championnat.

Un détail important qui devrait permettre aux "Siskaoua" de remporter le gain du match, et renouer avec la victoire, après trois revers de suite. Dans la course au maintien, les deux relégables l'ES Mostaganem (15e, 14 pts) et l'US Biskra (16e, 13 pts), devront impérativement se remettre en question, en affrontant respectivement: en déplacement le MC Oran (13e, 18 pts) et à domicile le MC El-Bayadh (9e, 20 pts).

Si l'ESM aura fort à faire devant une équipe oranaise, sommée de relever la tête, après trois défaites consécutives, toutes compétitions confondues, l'USB aura l'avantage du terrain, pour mettre fin à une longue série de 11 matchs sans victoire en championnat et se relancer pour le maintien.

Pas moins de six matchs, sur huit, se joueront à huis clos, suite aux dernières sanctions prononcées par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), ce qui reste une première depuis le début de la saison.

## PAC-MCA décalé au dimanche 23 février (LFP)



Le match Paradou AC-MC Alger, prévu initialement le jeudi 20 février au stade olympique du 5-Juillet (20h00), pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été décalé au dimanche 23 février, au même lieu et à la même heure, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), lundi dans un communiqué.

“Ce changement entraîne un réajustement du calendrier de la 18<sup>e</sup> journée, qui sera communiqué ultérieurement”, ajoute l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel. Le MCA, éliminé dimanche soir aux 1/16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouzad (1-0), occupe la tête du classement avec 31 points, à deux longueurs de son dauphin le CRB.

De son côté, le PAC suit derrière à la sixième place, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 23 points chacun.

La 17<sup>e</sup> journée débutera mardi avec trois matchs au menu : USM Khencela - JS Saoura (15h30), CS Constantine - ASO Chlef (17h00), et USM Alger - NC Magra (20h00), et se poursuivra mercredi et jeudi.

APS

## CAN-2026 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES - 1<sup>ER</sup> TOUR - ALLER) ALGÉRIE

### Benstiti retient 26 joueuses pour le Soudan du Sud

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a convoqué 26 joueuses pour le match en déplacement face au Soudan du Sud, mercredi au stade de Juba (15h00, heure algérienne), comptant pour le 1er tour (aller) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

La délégation algérienne s'est envolée dimanche soir pour la capitale du Soudan du Sud, en présence de 19 joueuses évoluant à l'étranger.

"Les Vertes rentreront au pays le vendredi 21 février, afin d'entamer immédiatement la préparation du match retour, fixé au mardi 25 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 19h00", précise la même source sur son site officiel.

En cas de qualification au deuxième et dernier tour qualificatif, les coéquipières de Hanna Lina Boubézari, affronteront la coriace équipe du Cameroun, au moment où le match aller se jouera à domicile.

Les deux manches se joueront entre le 20 et le 28 octobre 2025. Les éliminatoires de la CAN féminine 2026, verront la participation de 38 équipes africaines.

APS

Six nations sont exemptées du 1er tour, il s'agit de l'Afrique du Sud, de la Zambie, du Cameroun, du Ghana, du Nigeria, et de la Côte d'Ivoire. La 15<sup>e</sup> édition de la CAN, prévue initialement en 2024, se jouera du 5 au 26 juillet 2025.

Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet (Algér). Lors de la prochaine phase finale de la CAN féminine, les "Vertes" évolueront dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana, rappelle-t-on.



**Liste des 26 joueuses :** Abadou Léa (US Orléans/ FRA), Ouassila Alouache (CF Akbou), Morgane Belkhir (AS Saint-Etienne/ FRA), Hanna Lina Boubézari (Thoren Gruppen FF/ Suède), Naïma Bouhani (Etihad Club/ Jordanie), Ines Boutaleb (FC Metz/ FRA), Wissem Bouzid (Le Mans FC/ FRA), Meline D'oria (Le Mans FC/ FRA), Sofia Guellat (EA Guingamp/ FRA), Aicha Hamideche (Abu Dhabi FC/ EAU), Morgane Ikene (US Saint-Malo/ FRA), Amel Salah (Le Puy Foot 43 Auvergne/ FRA), Kahina Takenint (CF Akbou), Laura Taleb Muller (Evian-Thonon G/ FRA), Ghoutia Habiba Karchouni (Inter Milan/ ITA), Marine Dafeur (FC Fleury 91/ FRA), Shana Battouri (Saint-Denis RC/ FRA), Lamia Lounas (ASE Alger-Centre), Melissa Bethi (FC Metz/ FRA), Amira Ould Brahem (FC Nantes/ FRA), Sara Amriou (CF Akbou), Sabrina Makhloufi (CF Akbou), Horra Mechab (Affak Relizane), Roseline Khezami (O.Marseille/ FRA), Lynda Bendriss (AS Cannes/ FRA), Ines Belloumou (Malm? FF/ Suède).

## LIGUE 1 MOBILIS - USMA VS NC MAGRA

### Les Rouge et Noir se méfient de NC Magra

Par F. Yanis

Aujourd'hui à partir de 20h, le stade Nelson Mandela à Alger abritera une rencontre du championnat professionnel comptant pour la 17<sup>e</sup> journée, qui oppose l'USM Alger face à NC Magra.

Les deux clubs débuteront cette rencontre avec un compteur de un point lors des précédentes rencontres, puisque les protégés de Fouad Bouali ont fait match nul contre l'Olympique Akbou, alors que l'USMA a arraché elle aussi un nul à Biskra certainement va entamer sa deuxième rencontre face au NC Magra pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée du championnat ligue 1 Mobilis aujourd'hui au stade Nelson Mandela.

Cette rencontre se révèle comme match test pour les Rouges et Noir, qui vont tout faire pour démontrer les capacités d'une équipe en version nouvelle. De son côté, le NCM ne compte pas laisser des plumes à domicile surtout après son premier échec face à la formation de Biskra. D'ailleurs, la confrontation entre les deux équipes était programmée vendredi passé au stade de Biskra à huit clos, les coéquipiers de Boukhenchouche ont damé le pion au NCM lors du match de la coupe d'Algérie au stade du 5 juillet en s'imposant (1-0). Une victoire synonyme de qualification pour les 8<sup>me</sup> de finale de la coupe d'Algérie. Les visiteurs gardent toujours l'amertume de cette élimination en coupe d'Algérie face aux gars de Soustara, puisque on retient la tension qui avait régné ce jour-là et les échauffourées à la fin du match, sauf que cette rencontre se tiendra devant les supporters des Rouge et Noir. Les hommes de Bouali veulent se ressaisir, mais ils seront privés de quelque élément clé, puisque cette rencontre se jouera au stade de Bariki Nelsan Mandela. Les Usmistes se sont bien préparés pour ce match avec comme objectif les 3 points de la victoire. Le NC Magra est un adversaire difficile à manier surtout il cherche à se ressaisir pour sortir de la zone rouge. C'est une équipe qui a un jeu

direct et mise beaucoup les balles aériennes et les balles arrêtées. La défense de l'USMA devra faire très attention pour éviter d'encaisser.

La charnière centrale composée de Mondeko et Alilet a montré beaucoup de solidité lors du dernier match contre l'US Biskra, il faudrait confirmer face à Magra.

L'USMA, et pour entamer le match dans une bonne fraîcheur physique et gagner cette rencontre afin d'augmenter son capitale point au championnat ligue 1 Mobilis.

Une séance d'entraînement a été programmée hier à 18h au stade Nelson



Mandela pour régler les derniers automatismes. Les supporters usmistes ne jurent que par la victoire au stade Nelson Mandela à Baraki, face NC Magra. F. Y.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (LILLE OSC)

### Nabil Bentaleb buteur après huit mois d'absence

Le milieu international algérien de Lille OSC, Nabil Bentaleb, de retour après huit mois loin des terrains à la suite d'un malaise cardiaque, a signé un retour inoubliable, en inscrivant un but décisif pour son équipe, à l'occasion de la 22<sup>e</sup> journée du championnat de France de football.

Entré en jeu à la 76<sup>e</sup> minute, Bentaleb, premier joueur à évoluer en France avec un défibrillateur sous-cutané, a marqué du plat du pied et de près, quatre minutes plus tard.

"Pour vous dire la vérité, sur le coup, je n'ai pas vu qui avait marqué. C'est quand je l'ai vu courir que j'ai pris conscience que c'était lui, que mon staff s'est levé", a raconté le coach lillois. "On a été un peu sur un nuage pendant quelques temps.

Ce sont des choses difficiles à décrire. C'est des émotions fortes pour tout le monde", a dit l'entraîneur

Lillois Bruno Genesio. Nabil Bentaleb, milieu défensif de 30 ans, s'était effondré le 18 juin 2024 alors qu'il disputait un cinq contre cinq avec son frère et des amis.

Plongé dans un coma artificiel, il s'était réveillé deux jours plus tard sans souvenir de son malaise.

Les coéquipiers du joueur n'ont ainsi pas manqué de saluer son incroyable retour. Lucas Chevalier a exprimé sa joie, déclarant : "Nabil qui marque, c'est beau que ce soit lui qui nous amène vers la victoire". Pour Ismaël Bennacer, son coéquipier en sélection nationale, ce moment incarne également un moment important. "Les vrais champions se relèvent toujours", a-t-il ajouté.

Après le match, Nabil Bentaleb, lui aussi, partage toute l'émotion de son retour. "C'est un moment particulier pour moi. Je passe du tout au rien. Je ne savais pas si j'allais ren-

trer, mais sur le corner, je savais que j'allais marquer. Je me suis dit qu'il fallait que j'aide l'équipe. C'est mon premier but avec Lille. Il fallait que ça se passe comme ça. C'est incroyable. Ce sont des images qui resteront gravées à vie", a-t-il commenté.

Avant d'ajouter : "Il y a des choses qui ne s'oublient pas et ça fait partie des choses pour lesquelles on fait ce métier.

Entrer sur le terrain et aider les copains, ça fait six mois que je visualise. J'étais devenu comme un scout en tribunes, à tout analyser. J'ai bossé dur pour revenir ces derniers mois.

Le plus important, c'est ma santé". L'émotion était, par ailleurs, palpable lorsqu'il a évoqué ses proches, qui l'ont soutenu tout au long de sa convalescence : "j'ai pensé à ma famille, à mon grand-frère, mes agents qui sont comme des frères, ma



femme, mes enfants, mes parents, mes sœurs. C'est tout ce cercle qui m'a permis de tenir et de pouvoir rêver de revenir sur un terrain". Bentaleb avait rejoint la formation lilloise en août 2023, pour un contrat de trois saisons, en provenance d'Angers SCO. Le joueur aux 53 sélections (5 buts), avait fait son apparition pour la dernière fois avec l'équipe nationale en juin 2024 : à domicile face à la Guinée (1-2) et en déplacement devant l'Ouganda (2-1), comptant pour les troisième et quatrième journées des qualifications de la Coupe du monde 2026.

APS

## MAN UTD 12 DÉFAITES, LA STAT QUI FAIT PEUR

Battu par Tottenham (0-1) dimanche en Premier League, Manchester United a déjà enregistré son 12e revers de la saison en championnat, intervenu après seulement 25 journées. Un fait rarissime pour les Red Devils : ils n'avaient plus compté autant de défaites à ce stade de l'exercice depuis 1973-1974 (13). Et cette année-là, MU avait été relégué...

Une statistique alarmante pour les Mancuniens, actuellement 15es au classement, mais qui disposent d'une avance de 12 points sur la zone rouge. Un matelas assez confortable.

## SANTOS

## NEYMAR CALME SON PÈRE

Revenu à Santos après un passage manqué à Al Hilal, Neymar (33 ans) a signé jusqu'en juin prochain avec son club formateur. Alors qu'une rumeur sur un possible retour au FC Barcelone a récemment été évoquée, l'attaquant brésilien pourrait bien rester chez lui à en croire son père. "Bien que le contrat ne dure que cinq mois, notre projet ne se limitera pas à cette période. Nous ne sommes pas venus ici pour ensuite partir cinq mois après. Marcelo Teixeira nous a donné la liberté de chercher des partenaires pour le club de Santos, et c'est ce que nous allons faire", a admis Neymar Pai pour TNT Sports. De son côté, l'ancien Parisien s'est montré moins enthousiaste. "Allons-y doucement. C'est un contrat que nous avons conclu en pensant non seulement à nous deux... L'un aide l'autre. Santos m'aide, il m'a ouvert des portes pour que je redécouvre le football. Je ne voulais pas signer un long contrat parce que je ne savais pas comment j'allais revenir, comment j'allais me sentir pendant ces mois. Tout peut arriver", a assuré Neymar.

## LIVERPOOL LE TITRE, SLOT SENT LA PRESSION

Même dans la difficulté, Liverpool a assuré l'essentiel contre Wolverhampton (2-1) ce dimanche en Premier League. Au micro de Sky Sports, le manager de l'actuel leader du classement, Arne Slot, a reconnu qu'il sentait la pression d'Arsenal, 2e à 7 points, dans la course au titre.

"Dans cette compétition, on ne peut jamais respirer. Arsenal se trouve sur une série de 15 matchs sans défaite, avec 10 victoires et 5 nuls. Au cours de ces 15 matchs, l'écart a toujours été de 7 points. Cela montre ce que nous faisons et ce qu'ils font. C'est ce qui fait la grandeur de la Premier League", a analysé le technicien néerlandais. En championnat, les Reds n'ont plus perdu depuis le 14 septembre : contre Nottingham Forest (0-1) lors de la 4e journée.



## MAN CITY GUARDIOLA PESSIMISTE AVANT LE REAL

Battu l'aller par le Real Madrid (2-3), Manchester City va devoir faire fort pour rejoindre les 8es de finale de la Ligue des Champions. Pour l'entraîneur du club anglais, Pep Guardiola, les chances de qualification sont minces.

"La chance pour nous de gagner au Bernabéu, et tout le monde le sait, serait...

Je ne sais pas si cela atteint 1% ou combien, mais c'est minime", a jugé le manager mancunien face aux journalistes. Réponse mercredi (21h).

## MILAN LA PROLONGATION DE REIJNDERS BOUCLÉE

Très performant cette saison, Tijjani Reijnders (26 ans, 36 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison) va bel et bien prolonger avec l'AC Milan. Selon Relevo, un accord total a été trouvé entre le milieu de terrain néerlandais et le club lombard pour une extension de deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2030. Une belle affaire pour les Rossoneri, qui vont également faire rempiler leur gardien, Mike Maignan.

## ZLATAN DÉJÀ FAN DE GIMÉNEZ

Recruté pour 32 millions d'euros lors du dernier mercato hivernal, Santiago Giménez (23 ans, 4 matchs et 2 buts toutes compétitions avec l'AC Milan cette saison) a offert victoire à l'AC Milan contre le Hellas (1-0), samedi en Serie A. Un but salvateur de l'attaquant mexicain, salué par le directeur technique de la formation lombarde, Zlatan Ibrahimovic. "Je m'attendais à ce genre d'impact de sa part. C'est un gars qui aime marquer des buts. Les ballons viennent à lui, il doit juste être prêt dans la surface et marquer. Ce n'est pas facile pour un étranger qui arrive dans notre championnat de réussir tout de suite", a souligné l'ex-buteur suédois en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL

**DK NEWS**

Directeur général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE-UE

**L'année 2025 sera une occasion "fondamentale" pour approfondir les relations bilatérales (ambassadeur)**

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado, a salué, lundi à Alger, les relations "fortes, solides et exceptionnelles" entre l'Algérie et l'UE, soulignant que l'année 2025 serait "une occasion fondamentale et très importante" pour consolider, approfondir et revisiter ces relations.

Dans une allocution lors d'une conférence organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et la Délégation de l'UE en Algérie, sur "les zones économiques spéciales comme outil d'attraction des investissements en Algérie", M. Mellado a souligné que l'Algérie "est un partenaire stratégique" de l'Europe, avec laquelle elle entretient une "relation forte, basée sur un partenariat solide, qui sera renforcée davantage au cours de l'année 2025 qui constitue une bonne opportunité pour revisiter et approfondir ces relations".

Il est indispensable de renforcer les relations bilatérales dans divers domaines, de développer et de faciliter les échanges commerciaux entre les deux parties, d'attirer les investissements européens en Algérie, de renforcer le transfert des technologies, d'intégrer nos économies et de déve-

lopper les chaînes de valeurs intégrées au mieux de l'intérêt des deux parties", a affirmé l'ambassadeur de l'UE.

L'UE est convaincue de la nécessité de revisiter les relations bilatérales dans leur "globalité", dans le cadre d'une nouvelle coopération fondée sur le principe gagnant-gagnant, en adéquation avec les défis actuels et les priorités stratégiques des deux parties", a-t-il ajouté.

Soulignant que le nouveau plan d'action de l'UE porte sur le projet du "Pacte pour la Méditerranée" devant encadrer tous les domaines de coopération avec les pays de la région, dont l'Algérie, M. Mellado a fait savoir que le projet en question sera présenté aux autorités algériennes "dans les prochains mois".

En janvier dernier, le président de la République avait affirmé que la révision de l'accord d'association entre

l'Algérie et l'UE "s'impose au regard de la réalité économique actuelle" et ne résulte pas "d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'UE en tant que partenaires économiques sur la base du principe gagnant-gagnant".

Sur les raisons de cette révision, le président de la République avait indiqué, lors de sa rencontre avec les représentants des médias nationaux en octobre passé, que l'accord avec l'UE a été conclu à une époque où l'Algérie était bien différente de celle d'aujourd'hui".

"À l'époque, la contribution de l'industrie au revenu national ne dépassait guère 3% et nous importions des produits agricoles sans en exporter.

En d'autres termes, l'Algérie d'alors n'avait pas de capacités d'exportation", a précisé le président de la République.

## ALGÉRIE-ALLEMAGNE

**Signature d'un accord pour améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle**

Un accord a été signé, lundi à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ), dans le cadre de la mise en œuvre du projet (AEDAII), visant à améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle.

L'accord a été signé par le Secrétaire général du Ministère, Alloua Boulkemh, et la Directrice résidente du Bureau de l'Agence GIZ en Algérie, Martina Vahlhaus, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, et de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felscheim.

Selon les organisateurs, cet accord s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-allemande dans le domaine de la formation professionnelle, à travers la mise en œuvre du projet (AEDAII) pour bénéficier de l'expérience allemande afin d'introduire des méthodologies modernes et d'améliorer la qualité de la formation, et permettre ainsi aux diplômés du secteur d'intégrer facilement le marché du travail.

Ce projet comprend plusieurs axes, dont "le renforce-

ment de la formation numérique, l'amélioration de la qualité de la formation par la mise à jour des programmes et l'adoption de techniques d'enseignement modernes", et ce, dans le but de "rehausser l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle par des programmes de formation plus adaptés aux exigences du marché du travail, notamment en adoptant des méthodes d'apprentissage numérique comme moyen moderne pour acquérir des compétences professionnelles".

S'exprimant à cette occasion, le ministre a mis l'accent sur la nouvelle vision de la formation professionnelle qui vise à augmenter le taux d'insertion professionnelle, à améliorer l'employabilité et à encourager l'entrepreneuriat, ainsi qu'à accélérer la transformation numérique du secteur, soulignant l'expérience allemande dans le domaine de la formation professionnelle.

De son côté, l'ambassadeur d'Allemagne s'est félicité des relations de coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, mettant en avant l'importance de la formation professionnelle pour stimuler et développer l'économie.

## ALGÉRIE - MONDE ARABE

**M. Merad réaffirme depuis Tunis l'engagement de l'Algérie dans les initiatives visant à faire face aux menaces sécuritaires**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a réaffirmé, dimanche à Tunis, la disposition de l'Algérie à poursuivre le soutien à l'action arabe commune et à s'engager dans les initiatives visant à renforcer la capacité des Etats arabes à faire face aux différentes menaces sécuritaires.

S'exprimant lors de la 42<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), M. Merad a précisé que cette rencontre "intervient dans une conjoncture où la région arabe fait face à des défis sécuritaires majeurs dans le contexte des crises effrénées qui secouent le monde", ce qui nécessite, a-t-il dit, "d'œuvrer ensemble pour jeter les bases d'une coopération constructive en vue de créer des mécanismes durables devant garantir une sécurité globale et éliminer les sources de menaces qui affectent nos sociétés et nos pays arabes".

Parmi ces menaces sécuritaires, le ministre a cité "la propagation du fléau du terrorisme, de l'extrémisme violent, du discours de haine et du crime organisé transfrontalier", ajoutant que ces phénomènes "ont des répercussions sur nos pays arabes, nous obligeant à y

faire face en toute responsabilité et fermeté".

Il a souligné que l'Algérie "ne ménagera aucun effort pour partager son expérience réussie avec ses frères arabes en matière de lutte antiterroriste et son éradication".

Évoquant les cybercrimes, le ministre a indiqué qu'ils constituent aussi "un danger réel pour la sécurité des individus et des sociétés, ce qui nous oblige tous à prendre les mesures nécessaires pour y faire face et réduire leurs risques".

M. Merad a souligné, dans ce sens, que face à cette situation, "l'Algérie s'est attelée à consolider les fondements de la cybersécurité, notamment par la décision du président de la République de créer un système national de protection des systèmes d'information".

L'Algérie poursuit ses efforts dans ce domaine en élaborant une stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les différents organismes concernés, tout en s'employant à intégrer la cybersécurité dans le système éducatif", a-t-il poursuivi.

Dans le cadre des efforts constants déployés à cet effet, le ministre de l'In-

terior a salué l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite visant à créer un "Conseil des ministres arabes de la cybersécurité", auquel l'Algérie a participé lors de sa première session à Riyadh en décembre dernier.

M. Merad a mis en exergue les risques des catastrophes naturelles qui constituent désormais "une menace croissante pour la région arabe, aussi dangereuses que les autres défis auxquels avons été confrontés".

Partant de la responsabilité commune de tous les pays de la région, M. Merad a appelé le CMAI à "redoubler d'efforts pour renforcer la coopération arabe en matière de prévention des risques naturels, de préparation conjointe pour y faire face et de limitation de leurs répercussions".

Le ministre de l'Intérieur a salué l'organisation par l'Etat du Koweït du sixième Forum régional arabe sur la réduction des risques de catastrophes, qui a été "une occasion précieuse pour élaborer une vision arabe unifiée fondée sur la mise en place de mécanismes concrets et opérationnels en matière d'alerte précoce, de prévention, d'intervention et de soutien".

APS

42<sup>e</sup> SESSION DU CMAI  
**M. Merad s'entretient à Tunis avec plusieurs de ses homologues**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a rencontré, dimanche à Tunis, plusieurs de ses homologues arabes, en marge de sa participation à la 42<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), indique un communiqué du ministère. Le ministre a examiné avec son homologue libyen, le Général-major Imad Mustapha Trabelsi, "les moyens de renforcer la coopération dans le domaine sécuritaire, notamment la lutte contre la migration clandestine", selon la même source. Sa rencontre avec le ministre palestinien de l'Intérieur, M. Ziad Hab Al-Reeh a été "l'occasion de réaffirmer le soutien de l'Algérie au peuple palestinien". Les deux parties ont également examiné "les moyens de renforcer la coopération entre les deux départements ministériels en matière de formation, notamment dans le domaine de la police". M. Merad s'est entretenu avec son homologue yéménite, Ali Ibrahim Haidan sur "les défis communs actuels, et les perspectives de coopération en matière d'échange d'expertises et de renforcement des capacités", ajoute le communiqué.

Il a, également, rencontré le ministre somalien de l'Intérieur, Abdullahi Sheikh Ismail, avec lequel il a abordé "les perspectives d'échange d'expertises, et le partage de l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé". Le ministre s'est aussi entretenu avec le Secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Dr. Mohamed Ben Ali Koumane.

À cette occasion, M. Merad a été reçu, en compagnie des ministres arabes de l'Intérieur, par le président de la République tunisienne, M. Kais Saïed, selon le communiqué du ministère.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE  
**Charge par le président de la République, M. Attaf arrive à Maputo pour une visite officielle**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, lundi à Maputo, pour une visite officielle en République du Mozambique, pays frère, chargé par le président de la République, M. Abdelfadil Tebboune, à inviter un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à donner un plus grand élan aux relations d'amitié et de solidarité historiques entre l'Algérie et le Mozambique, précise la même source. Lors de cette visite, M. Ahmed Attaf sera reçu par le président de la République du Mozambique, M. Daniel Francisco Chopo. Il aura également une séance de travail avec son homologue mozambicaine, Mme Maria Manuela dos Santos Lucas, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - MAURITANIE  
**Signature du Programme exécutif de la coopération conjointe dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique**

Le Programme exécutif de coopération conjointe (2025-2027) entre l'Algérie et la Mauritanie dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été signé, lundi à Alger, dans le but de renforcer la mobilité universitaire entre les deux pays.

L'accord a été cosigné par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et son homologue mauritanien, M. Yacoub Ould Moiné. M. Baddari a souligné, à cette occasion, que la signature de ce Programme vise à renforcer la mobilité universitaire des étudiants et des enseignants entre les deux pays, à consolider le jumelage entre les universités algériennes et mauritanienes et à trouver des solutions sociétales au service des deux peuples. Et d'ajouter que cet accord couvre diverses spécialités, telles que l'énergie, la santé, l'agriculture et la nutrition. Dans le même sillage, le ministre a évoqué les défis futurs que les universitaires et les chercheurs doivent relever, soulignant l'importance du Programme exécutif signé entre les deux pays, qui définit les différents objectifs de coopération scientifique à l'horizon 2027.

Pour sa part, le ministre mauritanien s'est félicité de cette initiative qui, selon lui, renforcera la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, soulignant que ce programme est un "mécanisme efficace" pour poursuivre le travail commun et consacrer le niveau de partenariat atteint par les deux pays, sur la base des liens fraternels qui unissent les deux peuples algérien et mauritanien. Par ailleurs, le ministre mauritanien a exprimé la disposition de son pays à mettre en œuvre les clauses de ce programme conformément aux aspirations des deux pays, notamment en ce qui concerne la mobilité universitaire des étudiants et des chercheurs.